VOL. XXIX N°. 4 JUILLET-AOUT 1950

LA REVUE AGRICOLE

DE

L'ILE MAURICE

RÉDACTEUR : G. A. NORTH COOMBES

SOMMAIRE

		PAGES
Notes et Actualités :		
Congrès International de Technologie sucrière — International Sugar Council — " The History of Sugar " — " Mes Champs et Mon Moulin "...		... 158
Tea planting in Nyasaland	J. BROUARD	... 161
Les Brahmans		... 166
Chambre d'Agriculture de l'île Maurice :		
Rapport du Président sur l'exercice 1949-50 ...		... 168
Statistiques :		
1o. Weather Notes : May-June, 1950 ...		... 204
2o. Cane Production 1940-49		
3o. Sugar Production, Polarisation, etc., 1940-49		

THE GENERAL PRINTING & STATIONERY COMPANY LIMITED
P. CHASTEAU DE BALYON — *Administrateur*
23, Rue Sir William Newton
PORT LOUIS

1950

Comité de Direction

Délégués de la Société des Chimistes et des Techniciens des Industries Agricoles de Maurice :

MM. G. A. NORTH COOMBES
P. HALAIS

*

A. LECLÉZIO (Trésorier)
V. OLIVIER (Secrétaire)

Délégués de la Chambre d'Agriculture :

MM. J. DOGER DE SPÉVILLE (Président)
A. WIEHE

Délégué de la Société des Éleveurs :

HON. T. MALLAC

Délégué du Département d'Agriculture :

M. W. ALLAN, O.B.E.

Rédacteur :

M. G. A. NORTH COOMBES

Les manuscrits doivent parvenir au Rédacteur, à son adresse, Vacoas, au moins deux mois avant la date de publication.

Lorsque les articles sont accompagnés de schémas, ceux-ci doivent être du même format que la revue (24 x 17 cms.) ou occuper une page pouvant être pliée dans un sens seulement.

Les demandes d'abonnement doivent être adressées au Trésorier, c/o Forges Tardieu, Ltd., Port Louis.

ABONNEMENT:
ILE MAURICE . . . Rs. 12 PAR AN
ÉTRANGER . . . . 15 " "

NOTES ET ACTUALITÉS

Congrès International de Technologie sucrière

Le VIIe Congrès international de technologie sucrière sera en session au Queensland au moment où paraîtra cette note. Le dernier congrès de ce genre avait été tenu avant la guerre. Depuis le début du siècle les progrès ont été rapides dans l'industrie sucrière mondiale. C'est le côté « usine » qui bénéficia en premier lieu du développement technique. Il était assez naturel que l'effort initial principal ait porté sur le perfectionnement du matériel d'extraction du sucre contenu dans la canne. Les progrès dans ce domaine, quoique très importants, ont été éclipsés dans ces dernières années par ceux réalisés dans l'amélioration de la plante elle-même, notamment en ce qui concerne la production de nombreuses variétés à fort rendement. C'est grâce aux travaux de base effectués en biologie et en génétique que des résultats spectaculaires furent obtenus.

Les délégués de l'île Maurice au Congrès de Brisbane sont (i) M. Pierre Halais qui, après une carrière bien remplie à notre Station de recherches devint le directeur du laboratoire du *Sugar Industry Reserve Fund* pour le diagnostic foliaire appliqué à la canne à sucre : et (ii) M. Maurice Paturau, ingénieur des Forges Tardieu Ltd. Le commencement de la période de coupe n'a pas permis d'adjoindre à la délégation mauricienne un ou deux administrateurs ou usiniers. Il est à souhaiter qu'au prochain congrès international qui se tiendra à Paris vers mars 1953, il nous sera possible d'être représentés par une délégation plus nombreuse.

L'industrie sucrière sud-africaine sera représentée au Congrès de Brisbane par six délégués. Grâce à une escale plus prolongée que de coutume à Port-Louis du « Boissevain », nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de quatre des délégués du Sud-Afrique : le docteur H. H. Dodds, directeur de la Station de recherches du *South African Sugar Association* ; le docteur K. Douwes Dekker, directeur du *South African Sugar Milling Research Institute* ; Mr. W. T. Robbins, représentant le *South African Cane Millers Association* ; et Mr. J. B. Grant, *Mill Manager* de Darnall. Au cours de leur séjour à Maurice, ils ont visité plusieurs sucreries, notamment Labourdonnais, Bénarès Mon Loisir, Mon Trésor et Beau Champ, ainsi que le Département de l'Agriculture et les stations d'essais de Réduit et de Pamplemousses. Ils ont rencontré de nombreuses personnalités de notre monde agricole et ont emporté du pays un souvenir agréable.

International Sugar Council

The International Sugar Council met in London on the 26th. and 30th. June, and resumed its meetings on 20th July.

The representation of sugar producing colonies on the United Kingdom delegation to the Council had been under discussion with the Ministry of Food by the London representative of the Mauritius Chamber of Agriculture for the last two years — and was one of the conditions under which Mauritius accepted the offer of His Majesty's Government for a long-term agreement last January.

Two colonial representatives, Mr. H. A. Cuke, O.B.E., for the West Indies and Sir Philippe Raffray, C.B.E., K.C., were appointed to form part, as advisers, of the United Kingdom delegation.

The Council considered a report of its statistical committee giving estimates of the world sugar position. The figures, all of which are given in metric tons, raw value, are as follows :— the estimate for the crop year ending 31st August, 1950, showed that estimated supplies for the free market were 5.090.000 to meet estimated requirements of 4,600,000. The figures for the year ending 31st December, 1950, showed that estimated supplies for the free market were 5,333,000 to meet estimated requirements of 4,200,000.

The principal item on the agenda of the Council was a report from the special committee set up on 24th August, 1948,

(1) to study the changing sugar situation as it relates to the need or desirability for negotiating a new agreement, and

(2) to report to the Council, as occasion arises, its findings and recommendations as to the possible bases for a new agreement in the future.

The special committee considered that the statistical position indicated that there might be surpluses in the future and that a proper international agreement should therefore be ready before any emergency arose.

The Council decided to recommend Governments signatory of the protocol which prolonged the agreement to 31st August, 1950, to sign another protocol prolonging the agreement to 31st August, 1951, with a provision that, if a revised agreement should come into force before that date, the protocol would thereupon terminate.

« The History of Sugar »

Le second tome de l'œuvre monumental de Noël Deerr, *The History of Sugar*, vient de paraître.* Aussi bien documenté que le premier volume, la première moitié de ce livre traite surtout de l'influence de l'esclavage et de celle de la main-d'œuvre libre, principalement de la main-d'œuvre d'origine asiatique, sur le développement de l'industrie sucrière tropicale. Dans la seconde moitié du livre, l'auteur relate en détail les effets des tarifs douaniers sur le commerce mondial du sucre. Il consacre un chapitre au rafinage, un autre à l'industrie betteravière. Les quatre derniers chapitres ont trait au système de primes d'exportation ; des plantes à sucre de moindre impor-

* Publié par Messrs. Chapman and Hall, 37 Essex Street, London, W.C. 2., 1950. 55/—.

tance ; de la relation entre les valeurs respectives de l'argent et du sucre ; et, enfin, de l'influence des grandes inventions et de la recherche scientifique appliqué à l'industrie sucrière.

Aucune bibliothèque de techniciens ni de biens sucriers à Maurice comme ailleurs ne peut se passer de posséder ce livre.

« Mes Champs et Mon Moulin »

On nous pardonnera sans peine de faire allusion ici à un autre livre, cette fois un livre de chez nous, que nos fonctions de rédacteur de cette revue nous oblige de signaler à nos lecteurs. M. Frederick North Coombes, ancien administrateur, a consacré une partie de ses loisirs de retraité à écrire dans « Mes Champs et Mon Moulin » une sorte d'autobiographie d'un serviteur de l'industrie sucrière mauricienne. Ses réminiscences couvrent une période de près d'un demi-siècle et seront sans doute lues avec intérêt par tous ceux qui ont connu l'auteur soit de près, soit de loin. Ce livre sera peut être utile aux débutants, agréable aux anciens, et précieux pour ceux qui s'attachent de manière particulière à l'étude de l'histoire de l'industrie sucrière de l'île Maurice.

TEA PLANTING IN NYASALAND*

by

J. BROUARD
Assistant Tea Officer, Department of Agriculture.

Nyasaland extends all along the West and South of Lake Nyasa. It lies roughly between 10 and 17 degrees of Latitude South.

Rainfall is the limiting factor for tea planting in Africa, so that, in Nyasaland, tea is restricted to the two regions of Mlange and Cholo which are comparatively moist. Rain is not evenly distributed all the year round as will be seen from the following table.

Average Monthly Rainfall at Mlange
1942-1948

Jan.	12.10	May	1.74	Sept.	0.67
Feb.	16.59	June	2.11	Oct.	1.85
Mch.	14.08	July	0.95	Nov.	6.41
Apl.	5.19	Aug.	1.11	Dec.	10.85

Yearly average: 73.66" †

About the climate Mr. Forbes writes : " The tea areas of Nyasaland are characterised by a long dry period from June to November. First of all, the temperatures drop, occasionally in low-lying areas reaching freezing point, and then gradually they rise to reach a climax just before the rains."

Cholo (4,000 feet altitude) and Mlange (2,100 feet altitude) are both situated in the region of 16 degrees Latitude South.

Tea was first introduced into Nyasaland about 1888 and the first export took place in 1904 and amounted to 260 lb. The area now planted with tea is about 21,000 acres, producing 14 million lb. of " made tea ", of which 130,000 lb. are consumed locally. Further developments will be limited by climatic conditions and will not increase beyond about 10,000 acres more.

Soils : The soils of the Nyasaland tea districts are deep, rich and clayey. They are deficient in available sulphur and this deficiency causes a chlorosis of the leaves known as " Yellows ". The soil is remarkably free of rocks, except for small outcrops. The *p*H varies between 5.2 and 6.0, and is therefore ideal for tea.

* Following upon a visit to Ceylon early in 1949, Mr. J. Brouard, Assistant Tea Officer, went to Nyasaland in October of the same year to study the methods of tea production there. By courtesy of the Acting Director of Agriculture his report is reproduced in this issue of *Revue Agricole*.

† Other meteorological data are given at Appendix A.

Corrigendum

VOL. XXIX, No. 4, Juillet-Août 1950

p. 162, alinéa 7, *lire* Storm drains *au lieu de* " Stem drains ".

Erosion : The land is slightly undulating and, compared to Ceylon, can be said to be flat. Anti-erosion measures are very well applied in the tea fields and are well adapted to the soil and climate of the country. The method adopted consists of contour bunds and drains at intervals of 2 to 3 ft. vertical distance. Each bund is about 18 inches high with a shallow drain (approx : 6") below it. These level bunds and drains are very effective against erosion and gradually cause terraces to be formed. " Stem drains " are also present. In my opinion, level bunds and drains are not well adapted to Mauritius conditions. As an auxiliary measure, cultivation is reduced to a minimum, so as to prevent surface wash.

New Clearings and Nurseries.

For new clearings, jungle trees are first ring-barked, and two years later they are uprooted by a monkey-winch. This is done as a prevention against root-disease, especially *Armillaria*. The area is then bunded, holed and planted with stumps eighteen to twenty-four months old.

The nurseries are generally situated near a stream, since watering is an essential requirement for the young plants during the drought period. Nurseries are also shaded with straw held on a 5 to 6 feet high wooden framework. Holing is done with a modified hoe, which is much lighter than an " Alavengœ " and takes its place.

The planting distance is seldom smaller than 4' x 3' ; 4' x 4' and 5' x 5' are very often met with on older plantations. I saw one new area planted as a hedge, on the contour, with the plants two feet apart in the row.

Jat. In Nyasaland, the 'jat' is generally differentiated between " local " and " Indian ". " Local " jat is not dissimilar to the small holder's 'jat' in Mauritius. " Indian " jat has broad leaves and, as the name implies, was originally introduced from Assam in India. A whole range of intermediate jats also exists. Nyasaland is now self-supporting in " Indian " seed-bearers.

Yields. Generally speaking, the yield per acre is much higher in Nyasaland than in Ceylon. Average yields of 900 to 1,200 lb. made tea per acre are commonly heard of. There is a great difference between the yielding capacities of the " local " and the " Indian " jats. Whereas " local jat " will never give more than 500 to 700 lb. per acre, " Indian jat " easily reaches 1,000 lb. and sometimes even 1,800 lb. per acre. Needless to say new clearings are planted only with seeds of " Indian jat ".

Cultivation. No cultivation, except hoeing of weeds, is practised in Nyasaland. Forking used to be done at one time, but it is now known to be without effect, or even harmful, under Nyasaland conditions. No doubt, the damage done to the roots by the fork, the deep clayey soil and the annual drought all contributed to the abandonment of forking.

Estates are relatively clean during the dry season, but as soon as the rains start weeds and grasses very quickly get out of hand. Owing to labour shortage it is possible to keep only the plucking-table free from weeds, during these rainy months.

Manuring. The only fertilizer used on all estates is sulphate of am-

monia ; this supplies not only nitrogen which is essential for high yields, but also sulphur which prevents " Yellows ". Some estates were also applying phosphate and potash, but these two elements are not considered essential for Nyasaland soils. Farmyard manure, when available, is also applied.

Pruning Cycle. It is necessary to distinguish between " local " and " Indian jat ". " Local jat " is pruned every year, " Indian jat " every two years and occasionally every three years. The multiple combinations of down-prune, cut-across and light clean prune are practised in Nyasaland. No " lungs " are left on the pruned bush. The time of pruning is similar to that of Mauritius : during the winter months (May to August).

Plucking. The plucking is coarse, as compared with Ceylon practice. In the rush months (December to March) there is so much leaf and labour is so scarce, that the only aim is to get the leaf to the factory, no matter the style of plucking.

Pests and Diseases. Nyasaland, like Mauritius, is comparatively free from bad pests and diseases of the tea bush. Blister Blight is unknown in both countries.

Red Spider was noticed during my visit (October-November) which occurred during the dry season. This pest fortunately disappears with the rains.

Mosquito bug or *Helopeltis berghothi* has been found to cause a canker in the field and in the nursery. It is not of great importance.

Grey Blight (Pestalozzia theæ) and *Brown Blight (Collelotrichum camelliæ)* were also noticed.

Among the root diseases, *Armillaria melea* is certainly the most important. In new clearings, trees are ring-barked at least one year before felling. They are then uprooted with a monkey-winch. All bushes attacked by Armillaria are uprooted and destroyed.

" *Yellows* ", or sulphur deficiency disease, has caused much anxiety in the past, but due to the work of Storey and Leach, it is now controlled by the application of sulphate of ammonia.

Tea bushes, especially those of high jat are liable to get *Sun-Scorch-Canker* when exposed to direct sun rays after pruning in the wet weather (March-April). Bushes pruned after a three-year pruning cycle are more susceptible to this damage.

Hail fell on one estate in Cholo in October, 1949. Severe defoliation took place and the remaining leaves on the bushes were all damaged.

Labour. Male labour is almost exclusively used ; women are only occasionally employed for weeding. Children or " piccinins " (boys and girls) weed and pluck as in Ceylon. Labourers, or " boys ", as they are called, are not permanently resident on the estates. They come from and go back to their villages, where the tribal system is still in vigour. A " boy " may live 6 months on a certain estate, then spend a few months amongst his tribe, then go to work on the mines in Johannesburg, come back to his village to grow maize and, finally, join the labour force on

another estate. As a rule, a " boy " will go back to his village at the beginning of the rainy season to prepare his land and sow foodcrops.

In Mlanje, many workers come from over the Portuguese border.

Labour accommodation is primitive. One can still see straw and mud " rondavels ", although an attempt is being made to improve the boys' quarters. New legislation is also being brought in.

The African families use their houses only at night time and furniture is practically inexistent.

Costs. A boy gets 15 to 20 shs a month, plus 2/— " poso " (food money) per week. All those working a full day get a mid-day meal which consists of boiled ground-maize with sweet potato flour and some beans. A little dried fish may be added. " Piccinins " get 4d to 9d a day, plus half " poso ". They also get a mid-day meal, when working full day.

With high yields and low labour wages, the cost of production is very low ; it is in the region of 1 — per lb. of made tea.

At the time of my visit most of the tea was being sold to the Ministry of Food at approximately 2/— per lb.

All estates contribute 1/3d per 100 lb. to the Propaganda Campaign Fund (about £ 9,000 for 1949/50). An export duty of 2d per lb. has been decided upon but up to now has not been enforced.

Factories. Generally speaking, factories in Nyasaland are up to Ceylon standards. Some of them, like Lugeri and Conforzi, deal with crops well above 1,000,000 lb. made tea per annum. Lugeri, belonging to Messrs Lyons & Co., is modern in every respect and a good deal of experimental work is carried out there. During rush months, the withering space is inadequate and a cotton press is used to extract the excess water in the leaves before rolling.

A new factory is now being built on Lugeri estate to cope with the leaf of a new 2,000 acres clearing. This new factory has no withering lofts for which a freezing plant has been substituted. This is pioneer work, and, if successful, will revolutionize the manufacture of tea. The new factory, like the old one, will be worked by hydro-electric power, but a 250 h.p. Diesel engine coupled with a dynamo has been put up as a spare.

As already stated, most factories are short of withering space during the rush months.

The rollers and driers are of the usual standard type.

I saw, for the first time, the Marshall Steam Drying system working, at Glenorchy factory.

To mitigate the effects of coarse plucking, the factories in Nyasaland have to do much more cutting, sorting and grading than is normally practised in Ceylon.

Quality of Produce. The quality of Nyasaland tea is generally inferior to that of Ceylon or India tea. On most estates manufacture is good and some estates in Cholo even claim a little flavour. After the addition of milk, the liquor has a pinkish tinge which is peculiar to the country.

Tea Association. The tea planters of Nyasaland are well organized into a Tea Association which at one time published the "Nyasaland Tea Association Quaterly Journal" (now the "Nyasaland Agricultural Quaterly Journal").

Tea Experimental Station. The Department of Agriculture runs an Experimental Station at Mlanje. It was started round about 1930 by the famous Plant Pathologist, R. Leach. Leach worked on the same lines as the Tea Research Institute of Ceylon and confirmed many Ceylon findings besides doing a good deal of original work.

Unfortunately, for the station, there has been no permanent "Tea Officer" in charge for the last few years. The Agricultural Officer of the district has had to look after the station in the course of his normal duties.

The Experimental Station has some 30 acres planted with tea, but is not very well suited for expansion. For this reason, a new site has been chosen, about 4 miles from the present one, where some 350 acres are available for planting. Clearing work was in progress and an impressive nursery was growing fine seedlings at the time of my visit. A factory for commercial as well as for experimental manufacture will be erected in due course.

Mechanical Plucker. "A Tarpen Cropper" was experimented upon by an estate in Mlanje under the supervision of the Department of Agriculture. The results showed a definite fall in crop during the first few months, compared with normal plucking. I was told that further investigations will be carried out in the near future.

Vegetative Propagation. I was shown clones grown vegetatively at the experimental station and on Lujeri estate. The percentage of success did not seem to be very high, probably owing to the long period of drought.

APPENDIX A

Meteorological Data (1934 to 1937) at Mlanje Experimental Station.

	Rainfall inches (Mean)			Temperature °F (Mean)			Relative Humidity % (Mean 9 a.m. & 3 p.m.)		
	34/5	35/6	36/7	34/5	35/6	36/7	34/5	35/6	36/7
June ...	6.50	2.49	2.77	65.2	62.8	65.0	81.2	78.5	89.5
July ...	1.14	1.13	4.33	64.2	64.2	63.7	72.5	73.0	88.6
Aug. ...	0.06	2.88	1.34	67.8	63.0	65.2	57.3	68.8	82.9
Sep. ...	2.37	0.02	1.21	68.8	71.8	69.4	64.8	49.2	82.5
Oct. ...	0.24	0.00	5.90	74.8	76.5	77.9	53.3	50.8	60.5
Nov. ...	5.65	13.77	6.43	74.0	76.8	80.1	74.7	73.5	62.6
Dec. ...	16.66	10.24	7.84	74.5	74.2	76.8	82.4	73.1	69.9
Jan. ...	14.53	6.61	16.22	74.8	75.1	77.0	85.9	80.3	76.0
Feb. ...	12.37	14.66	11.78	73.3	76.4	77.7	84.0	86.7	76.8
Mch. ...	9.90	21.30	5.43	73.3	74.8	75.5	83.7	90.2	73.9
Apr. ...	4.70	5.25	4.34	68.6	70.1	73.7	77.9	94.3	71.6
May ...	2.81	2.61	1.18	69.1	68.1	69.4	74.9	85.1	70.7
TOTAL ...	76.93	80.96	68.77						

Appendix B.

Percentage Monthly Yield of Tea at Nyasaland and Mauritius.

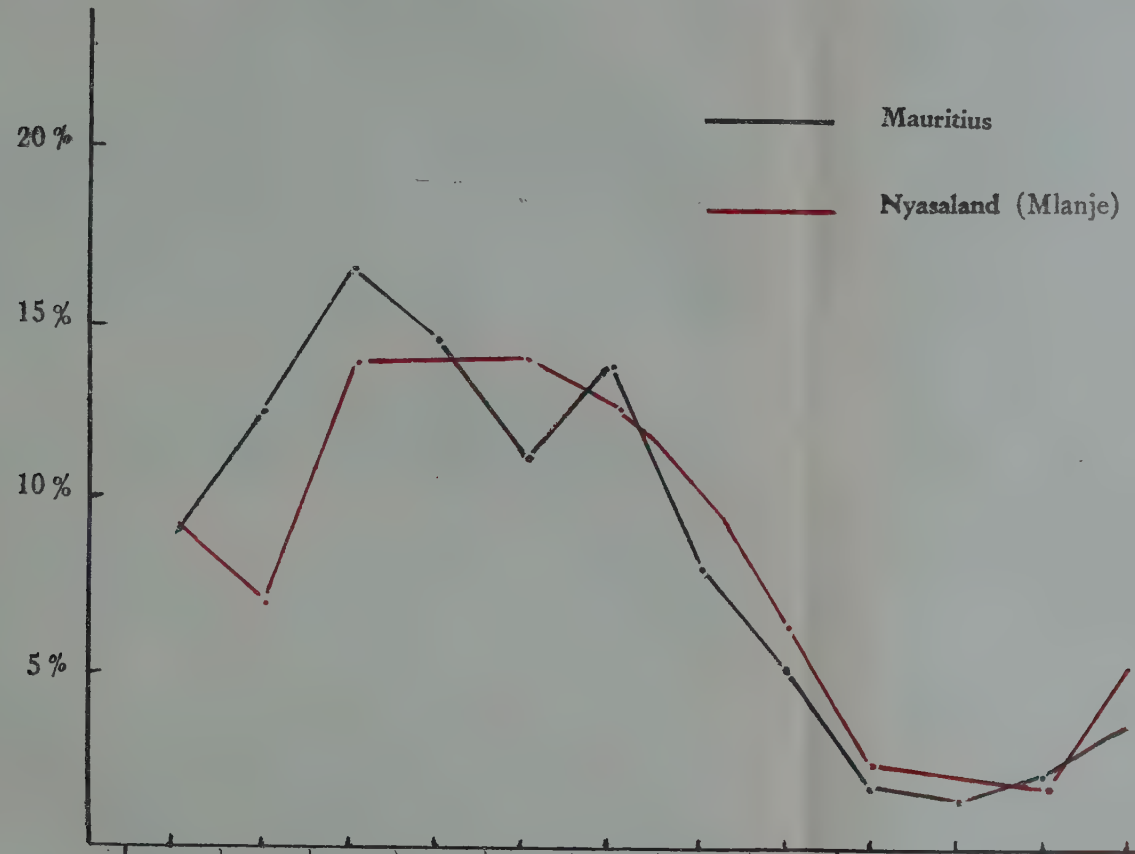

	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Feb.	March	April	May	June	July	Aug.	Sept.
Mauritius Average : 1944/46 to 1947/48	8.86	12.58	16.52	14.62	11.28	13.95	8.18	5.12	1.87	1.38	2.05	3.59
Nyasaland L...Estate in Mlanje 1944-1949	9.2	7.1	14.0	14.1	14.2	12.8	10.6	6.3	2.6	2.1	1.9	5.1

LES BRAHMANS

Deux taureaux et quatre génisses pur sang Brahmans furent importés d'Amérique en juin 1948 par la *Mauritius Stock Breeders' Association* pour compte de six de ses membres qui représentent les plus importants centres d'élevage de l'île : St Antoine, Mon Loisir Rouillard, Labourdonnais, Savinia, Mon Désert et Beau Vallon. Le croisement des deux taureaux et des quatre génisses pur sang—dont nous avons déjà deux ou trois superbes produits—maintiendra la race pure, source d'approvisionnement de l'avenir, tandis que les attributs sexuels manifestés par ces mêmes géniteurs dans nos troupeaux de souche aura pour effet d'améliorer notre type de bœuf tant du point de vue d'un meilleur rendement en viande que du point de vue de la production d'animaux de trait.

Les taureaux Brahmans sont stationnés à tour de rôle sur les différents centres d'élevage sus-mentionnés. L'un est présentement à Saint-Antoine et l'autre à Savinia. Leur acclimatation se fait très bien ainsi qu'en témoignent leur excellente condition physique et le nombre appréciable de saillies enregistrées jusqu'ici.

Cette acclimatation facile était à prévoir car la race Brahman est originaire de l'Inde d'où nous sont venus jadis les fameux géniteurs Ongole et Hissar dont les croisements avec nos vaches de troupeau ont donné de tels résultats que les plus beaux spécimens parmi nos bœufs de trait actuels (des 1/8e ou 1/10e de sang) sont les descendants de ces remarquables reproducteurs.

Il intéressera nos lecteurs d'apprendre que les Brahmans furent importés de l'Inde en Amérique pour la première fois en 1854. Un gros planteur de Francisville, M. Barrow, qui avait eu l'avantage d'avoir comme hôte un haut officiel de l'Empire Britannique, reçut de ce dernier en reconnaissance de sa généreuse hospitalité, quelques taureaux et vaches Brahmans. Ces bêtes lui furent expédiées directement de l'Inde où elles étaient et sont encore considérées de nos jours comme bêtes sacrées. Les Brahmans furent très appréciés en Amérique et l'élevage de M. Barrow connut aussitôt un retentissant succès. Mais l'enthousiasme des premiers jours ne dura pas et pendant près d'un quart de siècle on ne s'intéressa plus à cette race.

Cependant, depuis une cinquantaine d'années, l'intérêt des éleveurs américains se reporta sur les Brahmans, et cette race est maintenant considérée parmi les meilleures d'Amérique. Les expériences ont établi qu'elle est très résistante aux maladies communes du bétail et qu'elle jouit d'une croissance tellement rapide qu'à l'âge de six mois un veau du type Brahman pèse en moyenne 40 kilos de plus qu'un veau du même âge de tout autre race. Sa résistance à l'humidité, aux insectes et à la chaleur est très grande et il est définitivement admis qu'un des principaux attributs du

géniteur Brahman est de pouvoir produire également des bêtes de premier ordre tant en croisement avec des vaches de troupeau qu'avec des vaches indigènes du type laitier. Comme l'incidence de la tuberculose est très élevée dans certains troupeaux de souche nos éleveurs ne manqueront pas de noter avec satisfaction cette faculté.

Nous espérons que d'autres éleveurs suivront l'exemple des quelques membres de la *Mauritius Stock Breeders' Association* et importeront d'autres géniteurs Brahmans. Le prix d'acquisition de ces animaux et les frais d'importation sont malheureusement excessifs ; mais en s'associant, les éleveurs pourraient faire face à de telles dépenses et assurer ainsi l'amélioration de leurs troupeaux.

Nous croyons que l'insémination artificielle aiderait à la diffusion rapide du sang Brahman dans notre cheptel de souche. Des associations, ainsi que nous l'avons dit plus haut, se sont formées pour l'acquisition des taureaux Brahmans que nous avons en ce moment et ces taureaux séjournent pendant une période variant entre deux et trois mois sur chaque centre d'élevage. Il en résulte que pendant cette période seul l'élevage d'un associé tire avantage d'un reproducteur. Avec l'insémination artificielle, les centres d'élevage de tous les associés bénéficieraient simultanément, et l'amélioration de nos bêtes de troupeau serait considérablement accélérée.

Nous soumettons cette idée aux propriétaires actuels des Brahmans ainsi qu'aux techniciens du Service Vétérinaire du Département de l'Agriculture qui disposent des moyens voulus pour l'application pratique de cette technique.

Note de la Rédaction : Nous devons les notes ci-dessus à l'obligeance du docteur F. E Lionnet, médecin-vétérinaire. Les Brahmans ont montré un grand pouvoir d'adaptation dans différentes régions et peuvent s'accommoder à des conditions parfois très difficiles. Ils ont l'avantage de fournir une plus grande proportion de viande par rapport au poids total de l'animal.

En Amérique on les a croisés avec de nombreuses autres races bovines et les premiers croisements ont été, comme il fallait s'y attendre, très encourageants. Si les produits de tels croisements sont généralement supérieurs, grâce au phénomène d'hétérosis, il est bon de rappeler que la fameuse race *Santa Gertrudis* est issue de croisements de taureaux Brahmans avec des vaches Shorthons. Cette race a été créée et fixée dans le Texas, aux confins de la frontière mexicaine. Elle est caractérisée par une couleur rouge foncée, une grande carcasse, une excellente conformation et une grande rusticité. On pourrait envisager l'introduction de quelques animaux de cette race pour la production de viande de boucherie dans le pays.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ILE MAURICE

Rapport du Président sur l'exercice 1949/50

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du président sur les travaux de la Chambre pendant l'année 1949/50.

CHAPITRE 1er — INDUSTRIE SUCRIÈRE.

(a) Conférence sucrière du Commonwealth

Cette conférence fut convoquée à la suite d'une déclaration faite le 10 août 1949 par le Gouvernement de Sa Majesté et dont voici la teneur :

" Une série de discussions au sujet de la politique sucrière future du Gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni a eu lieu à Londres pendant les dernières semaines, d'abord avec des représentants de l'Association sucrière des Indes Occidentales anglaises, et subséquemment avec des représentants du Gouvernement de la Jamaïque. Il y eut des échanges de vues complets qui furent très utiles aux deux parties.

Le Gouvernement de Sa Majesté a déclaré reconnaître que la prospérité de l'industrie sucrière est une condition vitale du maintien d'un niveau d'existence adéquat dans les colonies sucrières, telles que les Indes Occidentales anglaises. C'est l'intention de ce Gouvernement de conclure des accords à long terme qui assureront un marché aux producteurs sucriers compétents (*efficient*) de ces régions et des autres parties du Commonwealth pour des quantités de sucre à être déterminées, à des prix raisonnablement rémunérateurs devant faire l'objet de négociations avec ces producteurs. C'est la politique avouée du Gouvernement de Sa Majesté d'aider et d'améliorer l'économie des territoires coloniaux ; et là où cette économie dépend principalement et essentiellement de l'industrie sucrière, comme cela est le cas pour les Indes Occidentales, ce facteur fera l'objet d'une considération spéciale lorsque seront fixées les quantités de sucre devant être achetées aux termes de ces accords.

Avant que ces dispositions ne soient prises, les représentants des autres producteurs du Commonwealth devront être consultés. C'est l'intention du Gouvernement de Sa Majesté d'entreprendre de telles consultations pendant l'automne. Les représentants des Indes Occidentales seront, cela va sans dire, invités à ces négociations.

Les deux délégations des Indes Occidentales insistèrent pendant toute la durée des discussions pour que toute garantie qui pourrait être donnée le soit pour une période d'au moins dix années, et ceci afin de tenir compte des nécessités de la situation. Tout en appréciant ce point de vue, le Gouvernement de Sa Majesté a considéré que la durée de l'accord était une des questions qu'il faudrait trancher au cours des négociations à venir." (*Traduction*)

Les territoires suivants étaient représentés à la Conférence : l'Australie, le Sud-Afrique, les Indes Occidentales anglaises, les îles Fidji, l'Est-Afrique et l'île Maurice. La Conférence s'ouvrit le 21 novembre 1949.

Les principaux points soulevés par les représentants des Colonies furent les suivants :

1) la demande d'un accord pour une période de 10 ans ;
2) l'assurance d'une garantie quant au mode de fixation annuelle du prix des sucres devant être achetés aux termes de l'accord projeté ;
3) un traitement de faveur pour les Colonies par rapport aux Dominions ;
4) une augmentation du prix des sucres pour l'année 1950.

Sur toutes ces questions, les Indes Occidentales anglaises et l'île Maurice agirent de concert.

Voici quelles étaient à l'origine, les demandes faites par les colonies pour l'allocation d'un quota annuel d'exportation maximum pendant une période de 10 ans, avec garantie quant au mode de fixation des prix :

Indes Occidentales anglaises ...	1,100,000	tonnes longues
Ile Maurice	500,000	„
Iles Fidji	175,000	„
Est-Afrique	25,000	„
	1,800,000	tonnes longues

Après des discussions presqu'interminables, le Gouvernement de Sa Majesté nous offrit en définitive un contrat de cinq ans, commençant le 1er janvier 1953, et les quotas annuels d'exportation maximum suivants :

Indes Occidentales anglaises ...	900,000	tonnes longues
Ile Maurice	470,000	„
Iles Fidji	170,000	„
Est-Afrique	10,000	„
	1,550,000	tonnes longues

Cette offre ne comportait une garantie d'acquisition et de marché que pour un peu plus de 71 o/o du chiffre total d'exportation.

(Comme on le sait, le Gouvernement de Sa Majesté s'était déjà engagé à acheter tout le surplus exportable de la production de chacun de ces territoires pendant la période finissant le 31 décembre 1952, à un prix devant être discuté annuellement).

L'offre du Gouvernement de Sa Majesté fut en fin de compte acceptée par l'île Maurice, quoique nous ne fussions pas satisfaits du traitement dont les colonies en général avaient été l'objet par rapport à ce que les Dominions avaient obtenu. Nous n'avions malheureusement pas les moyens de discuter, et nous dûmes conclure un marché aux meilleures conditions qu'il nous était possible d'obtenir.

Il nous faut toutefois reconnaître que l'accord intervenu permet à l'île Maurice de se trouver dans une bien meilleure situation qu'à aucun moment entre les deux guerres mondiales, et nous pensons qu'il assurera dans une large mesure la sécurité et la stabilité de notre pays pendant les quelques années à venir.

Le mode de fixation annuelle des prix fait encore l'objet de discussions, et nous espérons que l'on arrivera en fin de compte à une solution satisfaisante et acceptable. Comme on le conçoit aisément, la valeur de l'accord tout entier dépend essentiellement du mode de fixation des prix, et en l'absence d'une formule satisfaisante, les autres clauses de l'accord n'auraient que peu d'intérêt.

Par ailleurs, nous avons lieu d'espérer que cette partie de notre quota d'exportation pour laquelle les termes de l'accord ne prévoient pas de marché garanti à partir de 1952 sera, le moment venu, achetée soit par le Royaume-Uni, soit par le Canada, au cours mondial du sucre augmenté de la préférence respective accordée par ces pays.

Pour ce qui est des Dominions, voici quelles furent les offres faites par le Gouvernement de Sa Majesté et acceptées par les deux Dominions :

	Quota Total d'exportation (Tonnes Longues)	*Prix et marché garantis (Tonnes Longues)*	*Prix et marché non-garantis (Tonnes Longues)*
Australie ...	600,000	300,000	300,000
Sud-Afrique ...	200,000	150,000	50,000
	800,000	450,000	350,000

Le point à retenir en ce qui concerne l'île Maurice, c'est que nous devons nous efforcer d'atteindre notre plafond de 470,000 tonnes longues ; un des moyens d'augmenter immédiatement notre production sucrière serait d'écraser un plus fort tonnage de cannes par jour ; ceci nous permettrait de raccourcir la période de coupe et de tirer avantage de la saison pendant laquelle l'extraction est à son plus haut degré.

Si l'on ajoute à ce quota d'exportation de 470,000 tonnes la quantité de sucre consommée localement, nous arrivons à un chiffre de production totale d environ 490,000 tonnes longues, ce qui n'est pas loin de 500,0000 tonnes métriques.

(b) Coupe 1949

A cette même époque l'année dernière, nous exprimions l'espoir de voir notre coupe s'élever, pour la première fois dans l'histoire de l'île, à 400,000 tonnes de sucre ; nous sommes heureux de constater que ce chiffre a été dépassé, la production totale ayant été de 415,900 tonnes métriques. (Ce chiffre est sujet a être modifié legèrement lorsque les dernières pesées des docks seront connues).

Cette production représente une augmentation d'environ 23,000 tonnes sur la coupe précédente ; elle est due, presqu'exclusivement, à la plus grande superficie récoltée (7,860 arpents), les rendements tant aux champs qu'à l'usine ayant été sensiblement les mêmes que pendant la coupe précédente. Ce nouveau record de 415,900 tonnes métriques est tout à l'honneur des usiniers et des planteurs qui surent tirer le meilleur parti possible des conditions climatiques favorables.

Le nombre d'usines qui participèrent à cette production fut de 29, et le record individuel fut une fois encore établi par l usine de Mon Désert-Alma avec une production de 24,280 tonnes métriques.

(c) Estimation de la coupe 1950

En dépit d'une sécheresse qui dura d'octobre à janvier et qui aurait pu avoir de graves conséquences, les conditions climatiques ont été, en général, très favorables et il y eut des pluies abondantes dans toutes les régions de l'île, surtout en mars et en avril.

Il est estimé que la récolte de cette année se fera sur environ 6000 arpents de plus qu en 1949, et les renseignements que nous avons reçus à la Chambre nous permettent d'espérer une coupe d environ 430,000 tonnes métriques.

Comme nous l'avons déjà dit, nous pourrions augmenter notre production en réduisant la durée de la coupe, et c'est là que la main-d'œuvre peut faire preuve de bonne volonté et participer à l'effort commun, en coupant et en chargeant plus de cannes par jour dans toute l île.

Nous avons devant nous un programme considérable de développement et de bien-être social, et c'est de la production sucrière de l île que dépend l'exécution de ce programme. Si chacun fait de son mieux, il aidera le Gouvernement dans ses efforts à améliorer les conditions générales. Nous faisons donc appel à tous les hommes de bonne volonté, pour qu'ils augmentent leur rendement au travail, car nul ne doit s'attendre à récolter ce qu'il n'a pas semé.

(d) Sacs d'emballage

Notre approvisionnement en sacs pour l'emballage des sucres de la coupe de 1949 n'a présenté aucune difficulté, et nous avons reçu à temps tous les sacs dont nous avions besoin. La situation a été tout autre pour ce qui est des sucres de notre prochaine coupe. Alors qu'aucune complication ne semblait à prévoir, la décision du Pakistan de ne pas dévaluer sa devise en septembre 1949, après que l'Inde eût suivi l'exemple des autres pays du Commonwealth en dévaluant la sienne, créa une situation des plus critiques. Comme on le sait, les principales usines à sacs se trouvent dans l'Inde et achètent du Pakistan la presque totalité du jute dont elles ont besoin pour la fabrication des sacs. L'Inde ayant virtuellement cessé ses importations du Pakistan, en raison de la hausse importante des prix, nous nous sommes vus subitement privés de notre source principale — presqu'unique — d'approvisionnement.

L'industrie s'est immédiatement mise en rapport avec d'autres fournisseurs éventuels — y compris la France, la Belgique, l'Ecosse, la Rhodésie, Madagascar, l'Italie, le Japon, l'Amérique, etc. — sans grand succès d'ailleurs, les quantités offertes étant minimes et les prix très élevés.

Après de nombreux échanges de câbles et les démarches pressantes de notre représentant à Londres, nous avons finalement réussi à nous assurer, de sources diverses, la totalité de nos besoins. Ces sources comprennent, entre autres, le Ministère de l'Alimentation britannique qui, grâce à l'intervention de Sir Philippe Raffray, nous a alloué une importante quantité de sacs de seconde main, sans lesquels nous aurions été encore à nous demander comment résoudre le problème. Nous avons dû payer des sacs jusqu'à Rs. 40.- la tonne de sucre emballé — contre une moyenne de moins de Rs. 20.- la tonne pour la coupe 1949 ; toutefois, l'apport des sacs de seconde main du Royaume-Uni, à un prix inférieur, nous a non seulement permis de parer à la crise, mais il a également abaissé la moyenne générale des prix qui sera pour la coupe 1950 d'environ Rs. 23.- la tonne. Nous sommes très reconnaissants au Ministère de l'Alimentation de cette aide précieuse.

L'Inde et le Pakistan ont conclu depuis un accord commercial de courte durée qui, s'il est renouvelé comme nous le souhaitons, aidera à faire disparaître nos difficultés d'approvisionnement. D'autre part, des plans sont à l'étude pour l'agrandissement de l'usine à sacs locale, et nous espérons que dans un avenir pas trop éloigné l'industrie sucrière ne dépendra pour ses besoins que de la production locale.

Le prix des sacs importés de l'Inde pour la coupe 1949 a été, en moyenne, de Rs. 109 les cent sacs de 55 kilos, l'équivalent de Rs. 19.87 par tonne de sucre emballé. Ces prix représentent une augmentation de Rs. 9.94 les cent sacs de 55 kilos sur les prix de la coupe précédente, soit R. 1.80 par tonne d'emballage.

Le prix moyen des sacs importés pour la coupe 1950 — y compris les

sacs de seconde main du Royaume-Uni — sera d'environ Rs. 126 les cent sacs de 55 kilos, soit Rs. 23.- la tonne de sucre emballé.

L'apport du *Government Sack Factory* pour la coupe 1949 a été de 892,250 sacs de 80 kilos, lesquels en vertu d'un accord qui est toujours en vigueur, bénéficient du même prix que les sacs importés.

(e) Prix des sucres

Le prix des sucres à être exportés pendant l'année du 1er janvier au 31 décembre 1950 a été fixé à 30/6 par cwt pour les sucres titrant 96°. Ce prix est en augmentation de 3/3 par cwt sur celui de l'année précédente; attendu, cependant qu'il ne s'applique qu'à la moitié des sucres de la coupe 1949 — celle exportée en 1950 — il ne représentera de fait qu'une augmentation de 1/7½ par cwt répartie sur toute la coupe.

Cette hausse est inférieure à l'augmentation du coût de production des sucres de la coupe 1949 par comparaison à ceux de la coupe précédente, cette augmentation ayant été de 2/3 par cwt. Nous regrettons que le Ministère de l'Alimentation n'ait pas cru devoir nous accorder la somme totale que nous avions réclamée sur la base de cette augmentation. Certes, la belle coupe de 1949 nous permet de réaliser des profits avec le prix que nous avons reçu, mais il aurait été juste que nous puissions faire des profits plus substantiels sur une grosse coupe pour parer aux mauvais jours.

Par ailleurs, nous devons signaler un changement assez important qui a été effectué dans les conditions de vente de nos sucres.

Lors des négociations qui ont eu lieu au sujet d'un ajustement à la prime de polarisation que nous recevons pour nos sucres — ajustement dont il est question au prochain paragraphe — le *Ministry of Food* a insisté pour que le règlement du prix de vente soit fait sur le poids des sucres au débarquement, comme cela est le cas pour les autres sucres du Commonwealth. Nos sucres avaient toujours été vendus sur la base du poids à l'embarquement, et le prix qui nous était offert tenait compte de la perte de poids au cours du voyage. Le changement qui a été apporté, et que nous avons dû accepter, implique qu'à partir de la coupe 1949, toute perte de poids durant le voyage sera à la charge des producteurs.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, cette perte s'est élevée jusqu'ici à environ ½% du poids d'embarquement.

(f) Prime de polarisation

Nous sommes heureux d'annoncer que l'augmentation de la prime de polarisation, que nous avions chargé notre représentant à Londres de demander au *Ministry of Food*, nous a finalement été accordée. Cette question, qui n'est pas sans importance pour tous les planteurs sucriers et n'était pas facile à débattre, a pris de nombreux mois pour être résolue, mais elle l'a été à notre satisfaction et nous sommes reconnaissants à Sir Philippe Raffray de l'avoir menée à bonne fin.

Au lieu de continuer à vendre nos sucres sur la base de 99° de polarisation et de recevoir une prime fixe de 6¾d par cwt en sus du prix fixé pour les sucres de 96° — le prix total étant sujet à une coupure de 3d par cwt pour chaque degré au dessous de 96°—, nous les vendrons dorénavant sur la base de 96°, au même prix que les autres sucres du Commonwealth, et nous recevrons une prime représentant 1,4% du prix des sucres titrant 96°, pour chaque degré au dessus de 96°.

(g) Fabrication de sucre blanc

Jusqu'en 1928, l'île Maurice ne fabriquait guère que du sucre blanc, mais les changements qui furent apportés au tarif douanier du Royaume-Uni à cette époque eurent pour conséquence que les sucreries se trouvèrent dans l'obligation de commencer à fabriquer du sucre roux, dont la polarisation se situe entre 98° et 99°.

L'on continua, cependant, à fabriquer une certaine quantité de sucre blanc, lequel bénéficiait d'une prime spéciale qui s'ajoutait au prix du sucre de 99°. Avec l'augmentation du coût des matières premières et des matériaux de tous genres, la prime payée durant ces dernières années est devenue insuffisante pour permettre aux usiniers de continuer à fabriquer du sucre blanc, et aucun sucre blanc ne fut exporté durant la dernière coupe, la production ayant été limitée aux besoins de la consommation locale.

Depuis, cependant, nous avons conclu un nouvel accord sucrier avec le Gouvernement métropolitain; cet accord ne nous donne une garantie d'acquisition que pour 335,000 tonnes longues annuellement, à partir de 1953; ce qui veut dire que, dès ce moment, nous aurons un surplus de production pour lequel il nous faudra trouver un marché. Il est vrai qu'une partie de ce surplus, et peut-être même la totalité, pourrait être achetée par le Royaume-Uni et le Canada, mais il est possible également que nous puissions trouver d'autres marchés avantageux pour notre sucre blanc.

Il est donc nécessaire que la question de la fabrication du sucre blanc soit reprise et étudiée sous tous ses aspects, afin de permettre que des dispositions soient prises qui nous permettraient de tirer avantage à partir de 1953 de tous marchés qui offriraient de l'intérêt.

(h) Tarifs douaniers préférentiels

En conclusion de son très intéressant rapport l'année dernière, mon prédécesseur, discutant les perspectives du marché sucrier, envisageait les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer l'avenir des pays sucriers du Commonwealth. Un des remèdes préconisés était la revision des tarifs douaniers mondiaux, selon lesquels les fournisseurs du marché américain, entre autres, reçoivent un traitement préférentiel de beaucoup supérieur à celui que nous recevons de la métropole.

Nous regrettons que cette question n'ait pas été débattue à la Conférence sucrière de Londres. Elle relève, il est vrai, de négociations sur le plan international, et nous voulons espérer que tôt ou tard elle sera discutée et réglée à notre satisfaction.

A ce sujet, nous avons lu avec satisfaction dans un éditorial du *Times* de Londres du 12 avril dernier, qui traite de la question de l'accord sucrier avec les pays du Commonwealth et de l'envoi d'une nouvelle délégation des Indes Occidentales, l'opinion suivante, que nous partageons certes :

> "... Dans l'intervalle, il faudrait donner à la nouvelle délégation des Indes Occidentales, en sus de la garantie déjà offerte, une assurance ferme à l'effet qu'en aucune circonstance à l'avenir, ce pays, en achetant du sucre des Indes Occidentales, ne profitera d'un marché démoralisé par le dumping des autres pays." (*Traduction*)

Il va sans dire que cette remarque ne saurait s'appliquer aux seuls sucres des Indes Occidentales, mais naturellement, à tous les sucres du Commonwealth.

Par ailleurs, nous nous devons de faire une petite mise au point au sujet d'un renseignement publié au cours du rapport de l'année dernière, à l'effet que Cuba, république indépendante, jouissait d'une préférence de 6/3 par cwt sur un marché étranger (celui des Etats-Unis), alors que la nôtre n'était que de 3/- par cwt sur le marché de notre métropole. Ce renseignement avait été puisé d'un petit traité sur la Préférence Impériale, édité par le *British Empire Producers Organisation* en juillet 1946. Or, nous nous sommes depuis rendus compte qu'en vertu d'un accord intervenu en mai 1942 entre les Etats-Unis et le Pérou, les droits d'entrée en Amérique sur les sucres étrangers avaient été virtuellement ramenés à un chiffre inférieur à celui sur lequel la préférence dont jouissait Cuba avait été calculée. L'effet de cet abaissement de tarif ayant eu pour résultat de réduire la marge de préférence dont Cuba bénéficie, nous devons à la vérité de dire que Cuba ne reçoit de fait qu'une préférence représentant 1/6 par cwt. Ceci ne diminue en rien, cependant, la force de l'argumentation au sujet du traitement préférentiel de beaucoup supérieur au nôtre dont jouissent les possessions insulaires des Etats-Unis et les Philippines.

Loin, donc, de songer à opérer des coupures dans le montant de la préférence qui nous est accordée, le Royame Uni devrait plutôt réfléchir sérieusement à l'augmenter ; et ce n'est pas sans une certaine inquiétude que nous lisons la réponse faite par le Président du *Board of Trade* à une question posée à la Chambre des Communes le 27 avril dernier. En voici la teneur :

> " ... C'est un trait fondamental de la politique du Gouvernement de Sa Majesté que d'augmenter au maximum le volume du commerce avec le Commonwealth, et de maintenir en en faisant usage la Préférence Impériale et d'autres mesures appropriées. *En même temps, nous sommes prêts, de concert avec les gouvernements intéressés des autres pays du Commonwealth, à entamer des négociations pour un abaissement*

de la préférence ainsi que pour apporter des changements dans le tarif douanier du Royaume-Uni, en retour de concessions réciproques en faveur de notre commerce d'exportation que nous jugeons être de valeur au moins égale." (*Traduction*) (C'est nous qui soulignons).

Si le Royaume-Uni devait pour augmenter le volume de ses exportations, avoir recours à un abaissement de notre préférence — ce que nous nous refusons à croire — nul ne saurait nous contester le droit et le devoir d'insister à notre tour pour un abaissement de notre tarif douanier à Maurice sur les articles en provenance des pays étrangers, afin d'en augmenter le volume et de réduire les prix parfois excessifs que nous devons payer pour nos importations. Il ne faut pas perdre de vue que la concession des tarifs préférentiels n'opère pas à sens unique, comme l'a fait très justement remarquer la Commission Economique de 1947/48 (Comité No. 9) :

"... les tarifs douaniers préférentiels ne sont pas une concession unilatérale faite par le Royaume-Uni à ses territoires d'outre-mer ; l'île Maurice pour sa part, importe des marchandises du Royaume-Uni sous le couvert de tarifs hautement préférentiels qui représentent en moyenne une réduction d'environ 50% sur les tarifs ordinaires en vigueur pour les marchandises de provenance étrangère. Sans l'existence de cette très substantielle préférence, qui dépasse de beaucoup celle accordée aux sucres coloniaux importés par le Royaume-Uni, il ne fait pas de doute que le volume des exportations du Royaume-Uni vers les colonies serait considérablement diminué." (*Traduction*).

(i) Réfection, centralisation et modernisation des usines

Le programme de réfection et de modernisation des sucreries se poursuit à un rythme accéléré. Il ressort d'une récente enquête faite par la Chambre que les sommes dépensées à ce jour pour mener ce programme à bonne fin se montent à Rs. 40,000,000 et que les commandes en cours d'exécution sont de l'ordre de Rs. 20,000,000; il est estimé, de plus, qu'une somme additionnelle de Rs. 20,000,000 sera requise pour terminer ce programme. Il eut été difficile de démontrer par des preuves plus palpables l'étendue des travaux en cours, et la volonté bien arrêtée des propriétaires de sucreries de rénover leur matériel d'exploitation et de mettre leurs usines sur un pied capable de les faire soutenir la comparaison avec celles des autres pays sucriers. C'est également une preuve irréfutable de la sagesse des propriétaires sucriers qui, loin de dissiper les profits réalisés au cours des bonnes années, s'emploient à se constituer la meilleure assurance possible contre les mauvais jours.

L'usine de Savannah a roulé pour la dernière fois en 1949 ; elle a depuis fermé ses portes pour ne former qu'une seule sucrerie avec Savinia. Il est probable, également, que l'usine de Sans-Souci cesse de rouler à partir de la prochaine coupe et que la centrale d'Union-Flacq, qui est en cours d'aménagement, soit en mesure de prendre les cannes de Sans-Souci.

CHAPITRE IIème

RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS SCIENTIFIQUES

(a) Station de Recherches de la canne à sucre

Au cours du discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Station de recherches du Réduit, le 12 janvier 1950, Son Excellence le Gouverneur a fait allusion à la recommandation de la Commission économique à l'effet que l'industrie sucrière prenne à sa charge la direction de ce service et en fasse les frais d'administration.

Cette question a été déjà débattue plusieurs fois durant ces récentes années, et la Chambre avait au début exprimé un avis semblable à celui de la Commission économique. Mon prédécesseur, au cours de son rapport de l'année dernière, vous a expliqué les raisons pour lesquelles la Chambre avait depuis changé d'avis ; tout en n'ayant aucune objection de principe à la recommandation faite, la Chambre pense qu'il n'est pas désirable pour le moment de lui donner effet. Ce point de vue a été exposé au Gouverneur dans une lettre que la Chambre a adressée au Secrétaire Colonial le 15 février 1950.

Comme on le sait l'industrie sucrière contribue aux frais d'administration de la Station de Recherches, et les techniciens qui y sont employés travaillent également à des recherches autres que celles ayant trait à la canne à sucre.

En juin 1949, la Colonie a reçu la visite d'un représentant de l'E. C. A. (*Economic Cooperation Administration*) qui est venu sur les lieux voir dans quelle mesure la E.C.A. pouvait nous aider à recruter un personnel technique pour nos services de recherches. Cette organisation a été créée en vertu d'un accord intervenu entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, selon lequel les Etats-Unis s'efforcent de mettre à la disposition du Royaume-Uni les hommes de science dont les pays du Commonwealth ont besoin et qu'ils ne peuvent se procurer chez eux ou dans le Commonwealth. Ces techniciens américains peuvent être engagés pour une période de plusieurs années et reçoivent les salaires attachés aux postes qu'ils occupent, toute différence étant à la charge de l'organisation elle-même, suivant certains arrangements pris.

Nous croyons savoir qu'il nous sera possible de recruter ainsi deux ou trois techniciens dont la Station de recherches a un besoin urgent et qui nous arriveront sous peu. C'est là une occasion exceptionnelle de bénéficier des services d'hommes de science de valeur et nous espérons que l'île Maurice saura s'en saisir.

(b) Variétés de cannes

De nouvelles variétés de cannes ont été importées dans la colonie l'année dernière et sont en observation dans la nouvelle serre de quarantaine du Réduit qui a été mise en service depuis la fin de 1949.

Des deux nouvelles variétés de cannes de notre station de recherches dont mon prédécesseur vous parlait l'année dernière, la M 423/41, en particulier, continue de faire preuve de qualités exceptionnelles, et les essais faits au cours de ces quatre dernières années, tant en vierges qu'en repousses, indiquent que cette canne est supérieure à la célèbre M 134/32. Elle a maintenant été mise sur la liste des cannes que les planteurs sont autorisés à cultiver, et la distribution de boutures commencera sous peu.

La M 213/40 n'a pas encore été libérée, et il a été décidé de procéder à d'autres essais pendant la prochaine coupe en vue d'obtenir des données plus complètes sur ses qualités à l'usine.

Par ailleurs, trois des intéressantes variétés importées des Etats-Unis et d'Australie qu'il avait fallu détruire l'année dernière, en raison d'une maladie non-diagnostiquée dont une d'entre elles semblait atteinte, ont été de nouveau réimportées et font l'objet d'études et d'observations à la Station de recherches. Ce sont les variétés CP 34-120, CP 36-13, et CP 36-105 de *Canal Point* ; il n'est pas question, bien entendu, d importer de nouveau la Q 28 de *Queensland* en raison de la maladie dont elle semblait atteinte, mais l'on s'efforce d'obtenir d'autres boutures de la fameuse canne des îles Hawaï, la H 32-8560.

Il semble donc, sans être trop optimiste, que nous n'avons pas lieu d'appréhender le moment où la M 134/32, qui occupe à l'heure actuelle environ 95% de la superficie cultivée, commencera à donner des signes de faiblesse. Nous devons ajouter qu'il n'y a pour le moment aucun indice à cet effet.

(c) Herbe Condé *(Cordia Macrostachia)*

Les insectes connus sous le nom de *Schematiza cordiæ* semblent s'être maintenant tout-à-fait acclimatés, et les résultats obtenus continuent d'être très spectaculaires. Tout en ayant une préférence pour les jeunes plants d herbe condé, ces insectes s'attaquent également avec succès aux feuilles d arbustes plus avancés, comme on en trouve dans les régions côtières. Durant une partie de l'hiver il y a un ralentissement marqué dans l'activité de ces parasites, et les résultats les plus frappants peuvent se constater sur les hauts plateaux ombragés, et plus particulièrement pendant l'été.

Parmi les autres parasites que l'on se propose d'importer, se trouve une autre race de *Schematiza* de la Grenade, île des Antilles Anglaises ; il se peut que ces insectes réussissent là où ceux importés de Trinidad ont fait moins bien.

(d) Diagnostic foliaire

Le laboratoire du diagnostic foliaire du *Sugar Industry Reserve Fund*, sous la direction de M. Pierre Halais, a continué ses travaux pendant l'année. Le nombre d'analyses effectuées pour la campagne sucrière 1949

s'est élevé à environ 5,200 ; ce chiffre est supérieur à celui de l'année précédente et prouve que les planteurs en général s'intéressent de plus en plus à ce procédé moderne de détermination des besoins en engrais de leurs cultures.

Les difficultés rencontrées pour obtenir en temps voulu les produits chimiques nécessaires aux analyses ont retardé considérablement ces dernières Des mesures ont été prises pour s'assurer dorénavant un stock adéquat de réactifs, et les analyses foliaires pour la campagne en cours sont déjà en voie d'exécution.

Il est à souhaiter que le mode d'échantillonnage préconisé par le laboratoire soit suivi scrupuleusement par tous les usagers afin de tirer le meilleur avantage du contrôle agronomique mis à leur portée.

Depuis déjà une année le laboratoire a accepté d'inaugurer une nouvelle rubrique dans la *Revue Agricole de l'Ile Maurice* portant sur des extraits documentaires suffisamment détaillés des questions techniques ayant trait à l'agronomie tropicale en général et à l'industrie sucrière en particulier.

(e) Collège d'Agriculture

La réorganisation du Collège d'Agriculture, dont les grandes lignes étaient indiquées dans le dernier rapport présidentiel, a depuis reçu l'approbation du Gouvernement, et le budget de la colonie pour l'exercice 1950/51 prévoit des dépenses de Rs 296,723 pour le collège, suivant le plan de réorganisation.

Le collège est à l'heure actuelle entièrement financé par l'industrie sucrière, au moyen d'un prélèvement sur les sucres exportés annuellement (Ord. 42 de 1949), suivant une recommandation de la Chambre.

La direction du collège est confiée à un proviseur, mais le collège continue d'être sous la dépendance du département de l'Agriculture, le directeur de ce département étant responsable de son administration.

Au cours de son discours lors de l'inauguration de la Station de recherches, discours dont il a été question plus haut, Son Excellence le Gouverneur a parlé de la possibilité de transférer l'administration du collège au département de l'Instruction publique, afin de libérer le directeur de l'Agriculture d'une de ses nombreuses charges. Tout en appréciant à sa juste valeur la raison qui a motivé la suggestion faite par Son Excellence, la Chambre regrette de ne pas partager son avis sur cette question.

Après avoir consulté les représentants de la Société des Chimistes, groupement qui comprend la presque totalité des techniciens des industries agricoles de l'île, la Chambre a écrit au Gouvernement pour lui faire connaître son sentiment.

(f) Destruction des rats

Les déprédations causées par les rats aux champs de cannes ont été à

une période de l'histoire de notre industrie sucrière un grave souci pour les planteurs. L'introduction de la mangouste a dans une large mesure contribué à faire disparaître ce danger, mais des ravages assez importants sont encore occasionnés par les rats dans certains districts sucriers de l'île, notamment a la Savane.

Notre attention a été attirée sur une communication intéressante faite par le Professeur Paul Vayssière, du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, à l'Académie d'Agriculture de France à une séance tenue le 11 janvier dernier, et nous nous permettons d'en extraire les propos suivants :

> "... J'insiste sur l'importance qu'il faut attribuer à l'utilisation de la lutte biologique par virus microbiens, tels que le virus Danysz préparé par l'Institut Pasteur. J ai été étonné, au cours de grandes conférences internationales organisées par la F.A.O., de voir l'ignorance de nos collègues étrangers dans cet ordre d'idées. Plus de 100,000 hectares en France sont traités chaque année à l'aide de virus Danysz. C'est pourquoi je recommande instamment aux agriculteurs de ne pas se contenter d'employer des produits chimiques, mais également de penser aux virus microbiens qui ont l'avantage d'être inoffensifs pour tous les animaux autres que les rats et les campagnols."

Il semble bien que ce moyen biologique de lutte serait d'un usage beaucoup plus simple à Maurice que l'emploi de raticides chimiques modernes (sulfate de thallium, phosphure de zinc, " antu ", fluoroacetate de soude), difficiles à se procurer et assez dangereux à manipuler. La Chambre se propose de consulter les services de l'Agriculture et de la Santé, et, dans le cas d'un avis favorable, l'usage de ce virus devrait être essayé sans retard.

CHAPITRE IIIème

MAIN-D'ŒUVRE ET TRAVAIL

(a) Emploi de la main-d'œuvre

Les dernières statistiques disponibles établissent que l'industrie sucrière de l'île Maurice donne de l'emploi à une moyenne de 60,000 personnes par jour pendant toute l'année. En 1948 le chiffre le plus élevé était de 63,522 personnes, et le plus bas de 47,849, faisant une moyenne de 56,261. Les chiffres comparatifs pour 1949 sont les suivants : maximum 67,478, minimum 52,801, moyenne 60,137, dont environ 40,000 sont employés par les propriétés à usines. Ces chiffres se rapportent à tous les travailleurs de la classe des artisans, conducteurs, sirdars et laboureurs ; cette dernière catégorie comprenant hommes, femmes et enfants.

Des 40,000 travailleurs employés par les propriétés à usine, il est estimé qu'environ 10,000 occupent des logements ou des camps appartenant aux diverses propriétés, 3,000 sont recrutés journellement dans les ré-

gions urbaines et transportés par route et le reste habite les nombreux villages situés dans le voisinage des propriétés.

L'amélioration constatée au cours de ces 3 dernières années au sujet de la moyenne d'heures de roulaison par jour s'est maintenue en 1949, et les chiffres comparatifs sont les suivants : 1946 — 16 heures ; 1947 — 18 heures ; 1948 — 19.3 heures ; 1949 — 19.7 heures.

Etant donné la forte augmentation du tonnage de cannes manipulées et de sucre fabriqué, ces chiffres semblent indiquer une amélioration dans le rendement de la main-d'œuvre, tant aux champs qu'à l'usine, d'autant que la durée moyenne de la coupe fut de 136 jours, comme pour l'année précédente, et que le nombre de jours de roulaison fut de 113 contre 111 en 1948. Il est clair, cependant, que l'on ne doit pas s'arrêter là, et qu'il y a lieu de redoubler d'efforts si l'on veut raccourcir la période de la coupe, comme cela devrait se faire.

(b) Grèves et conflits industriels

Aucun manque de bras et aucun conflit sérieux entraînant une interruption du travail ne retarda la production sucrière en 1949, notre troisième record successif. Peu de temps après le début de la coupe il y eut un certain mécontentement parmi les travailleurs des champs d'une propriété située à Flacq, et les artisans employés par deux propriétés du Nord cessèrent le travail pendant quatre jours. Malgré les efforts de certains chefs *syndicalistes* pour étendre cette grève, des conseils plus sages prévalurent et il n'y eut que peu de perte de temps et de travail.

Ces difficultés de la première heure étaient occasionnées par le retard apporté à l'examen des demandes des deux *trade-unions*, représentant les artisans et les laboureurs, pour des nouvelles conditions d'emploi ; — retard dû à l'opposition faite par les chefs des unions à la procédure d'arbitrage. Un tribunal d'arbitrage fut éventuellement institué au début de septembre ; il soumit ses conclusions le 5 octobre 1949, sous la forme d'accords entre le *Sugar Producers' Association* et l'*Engineering & Technical Workers Union* et l'*Agricultural Labourers' Association*. Ces accords prenaient effet à partir du 1er juillet 1949 et sont en vigueur jusqu'au 30 juin 1950, après quoi ils sont sujets à être modifiés si une des parties intéressées en fait la demande. L'Union des artisans et l'Association des laboureurs ont, depuis, formulé de nouvelles réclamations, lesquelles comprennent des demandes d'augmentations substantielles aux taux de gages en vigueur. Ces demandes sont à l'étude en ce moment.

Il n'y eut pas d'autre arrêt dans le travail pendant l'année, et les quelques conflits qui surgirent furent réglés au moyen de consultations mutuelles et par voie de conciliation.

Une grève des entreprises de transport, qui mit en péril l'expédition normale du sucre par chemin de fer de l'usine aux docks, causa une anxiété momentanée dans l'industrie vers la fin d'octobre 1949, alors que la coupe avait atteint son stade le plus important. Des mesures immédiates furent

prises par le Bureau, en accord avec le Syndicat des Sucres et le *Sugar Producers' Association*, pour s'assurer d'un moyen de transport par route, mais la grève ayant pris fin après trois jours de vaines agitations, tout danger d arrêt dans le mouvement des sucres fut écarté et le travail continua sans interruption.

(c) Chômage

Le *Unemployment Bureau* du département du Travail annonce que dans le cours de l'année dernière 2,939 personnes, qui se disaient être des laboureurs, se firent inscrire comme chômeurs. Dans chaque cas, ces personnes furent envoyées à l'endroit le plus proche où il y avait du travail, et il y eut apparemment très peu de cas où le service d'Assistance Publique eut à venir en aide à cette classe de travailleurs.

(d) Gages, allocations & bonis de vie chère

Comme nous le disons plus haut, les taux de gages et d'allocations aux travailleurs de l'industrie sucrière pour la période du 1er juillet 1949 au 30 juin 1950 furent établis par un tribunal d'arbitrage, et ces taux ont force de loi en vertu des communiqués officiels Nos. 787 et 788 de 1949.

Les conditions d'emploi en vigueur depuis la décision arbitrale de 1948 ont été maintenues pendant une nouvelle période d'un an, mais les salaires de base de certaines catégories de travailleurs au bas de l'échelle ont été majorés ; ceci s'applique surtout aux femmes et aux enfants. De plus, l'allocation de vie chère pour tous les travailleurs a été augmentée, et de meilleures conditions sont prévues pour ce qui est du boni de fin d'année, de l'allocation de maladie, des congés annuels et des congés de propriétés accordés à ceux qui sont employés au mois.

Des conditions semblables furent faites aux artisans en ce qui concerne l'allocation de vie chère, le boni de fin d'année, l'allocation de maladie et les congés, et de nouvelles dispositions ont été prévues au sujet des moyens de transport pour se rendre à l'hôpital, des heures supplémentaires de travail et des gages de base des tourneurs.

Nous devons à l'amabilité du Bureau des Statistiques et du département du Travail d'avoir pu publier des statistiques détaillées au sujet de la main-d'œuvre ; on y trouvera des renseignements utiles concernant les taux de gages et le coût de la vie pour ce qui est des travailleurs agricoles.

Au moment où nous écrivons ce rapport un communiqué officiel nous annonce que de nouveaux taux de gages minima ont été établis pour les travailleurs agricoles (G.N. 73 de 1950). Les nouveaux règlements prévoient une augmentation générale des salaires de base de toutes les classes de travailleurs (sauf pour ce qui est de deux catégories de moindre importance, pour lesquelles les taux restent inchangés) ; mais il y a lieu de faire remarquer que les gages que reçoivent les travailleurs à l'heure actuelle sont invariablement supérieurs à ceux prévus par la loi.

(e) Alimentation

Le Dr. Clyde, qui était auparavant le conseiller du Bureau des Colonies en matière d'alimentation, rendit visite à la Chambre deux fois au cours du mois de juillet 1949. Il nous laissa clairement entendre qu'il ne fallait pas s'attendre à une augmentation immédiate de nos importations de riz. Il fut d'avis que l'on devrait continuer à rationner cette denrée, même après la suppression des contrôles internationaux. Les événements ont prouvé que le Dr. Clyde voyait juste, mais il y a de récents indices qui nous permettent d'espérer une augmentation de nos importations de riz— nourriture de base de la population — et il est possible que notre ration soit augmentée avant longtemps.

(f) Associations Industrielles et Trade-Unions

La liste bi-annuelle la plus récente publiée au sujet des *trade-unions* et des associations industrielles donne des renseignements sur le nombre des membres au 31 décembre 1949. En voici le détail pour ce qui est des associations ayant rapport à l'industrie sucrière. Nous donnons également les chiffres comparatifs pour les 3 dernières années :

	1946	1947	1948	1949
Engineering & Technical Workers Union ...	4366	5803	2131	2536
Amalgamated Labourers Association	2264	8000	3135	7222
Planters Association	200	317	406	859
Sugar Producers Association	—	—	74	67
Sugar Industry Staff Employees Association ...	497	540	526	535

Ces chiffres se réfèrent aux membres payants qui seuls ont le droit de participer effectivement aux activités de leur association.

CHAPITRE IVème

INDUSTRIES ET CULTURES SECONDAIRES

Nous sommes heureux de constater certains indices encourageants qui permettent d'espérer des progrès sensibles dans le développement de quelques-unes de nos industries et de nos cultures secondaires, en particulier pour ce qui est de la fibre et du thé.

La Chambre accueille avec plaisir la demande faite par le Gouvernement dans le projet de budget de la colonie pour la création d'un nouveau poste de directeur-adjoint du Département de l'Agriculture, et pour l'extension des activités de la section des cultures secondaires du Département, dont il aurait la charge. C'est là une excellente initiative qui permettra que des travaux de recherches plus approfondis soient consacrés au développement de ces cultures, sans nuire aux travaux essentiels qui

ont trait à notre industrie-mère. Nous nous permettons d'espérer que les recherches et les expériences qu'un personnel compétent et plus adéquat permettra d'entreprendre donneront un nouvel essor à nos cultures et a nos industries secondaires.

(a) Fibre

(i) *Production*

La question de nos fibres a été longuement traitée dans le dernier rapport annuel ; c'est, sans nul doute, un sujet important, car l'industrie de la fibre est certainement une de nos industries secondaires qui offrent le plus d'intérêt. Il ne semble donc pas nécessaire de refaire l'historique de cette question, et nous nous contenterons d'analyser les développements qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée.

Il est encourageant de constater, tout d'abord, que la production de fibre augmente d'une façon constante ; 1297 tonnes de fibres non-brossées furent mises sur le marché en 1949, dont 1130 furent vendues à l'usine à sacs gouvernementale et 167 tonnes exportées. Selon toute prévision, la production de l'année en cours excèdera celle de 1949, le nombre de filateurs ayant augmenté ainsi que leur production individuelle.

Certains producteurs ont commencé à faire des plantations régulières d'aloès et nous espérons que d'autres suivront leur exemple. Par ailleurs, des plantations expérimentales de *Furcræa* ont été faites par le Département de l'Agriculture sur une étendue d'environ 7 arpents à Richelieu ; ceci fait partie du programme de recherches préconisé par M. G. W. Lock, O.B.E., lorsqu'il nous rendit visite en 1947.

Durant l'année dernière, MM. Bobey & Co., de Lincoln en Angleterre, ont travaillé activement à la fabrication d'une gratte perfectionnée ; cette défibreuse a depuis été mise au point et les premiers essais faits avec des échantillons de feuilles d'aloès expédiées par avion de Maurice ont été très satisfaisants. Il sera, sans nul doute, nécessaire de procéder à certains ajustements lorsque la nouvelle gratte sera mise en service à Maurice et commencera à travailler à plein rendement. Si les résultats obtenus sont heureux, cette défibreuse devrait beaucoup nous aider à augmenter notre production lorsque nous aurons pu nous procurer un nombre suffisant de machines.

L'usine à sac du gouvernement à fabriqué des sacs, de la toile pour filtres-presses et du fil, en plus grande quantité, et ces articles ont tous été de première qualité. Voici quelle a été, en chiffres ronds, la production totale de l'usine pendant l'année 1949.

981,000 sacs de 80 kilos
66,500 yards de toile pour filtres-presses de différentes largeurs
48,750 kilos de fil pour la fabrication de cordages.

Afin d'aider au développement de l'industrie de la fibre, le Gouvernement étudie en ce moment un projet pour l'agrandissement de son usine à sacs. L'usine fabrique actuellement à peu près un sixième de la quantité totale de sacs dont l'industrie sucrière a besoin ; une augmentation substantielle de la production locale nous permettrait non seulement de conserver dans le pays l'argent que nous exportons à l'heure actuelle pour acheter des sacs, mais elle nous permettrait également de trouver de l'emploi pour un plus grand nombre de bras, tant à l'usine à sacs que sur les plantations d'aloès ; ceci serait incontestablement à l'avantage du pays.

(ii) *Contrat à long terme pour l'acquisition de fibre et de sacs.*

La Chambre a pris une part active à des négociations qui avaient pour but d'amener les parties en cause à conclure un accord à long terme, d'après lequel les filateurs et les propriétaires sucriers respectivement, s'engageraient pour plusieurs années, d'une part, à vendre leurs fibres à l'usine à sacs et, d'autre part, à acheter les sacs fabriqués localement à des prix devant être fixés en vertu d'une convention mutuelle. De son côté le Gouvernement prendrait l'engagement d'acheter les fibres et de vendre les sacs aux prix convenus.

Ce projet d'accord a été soumis à l'approbation des intéressés, et nous espérons qu'il sera possible de régler tous les points à la satisfaction générale. C'est avant tout une question de coopération et de bonne volonté : si un tel accord peut aboutir, il aura sans aucun doute un effet salutaire sur l'économie générale de l'île ; il devrait nous mettre sur la voie qui nous mènera, éventuellement, à produire localement tous les sacs nécessaires à l'approvisionnement de l'industrie sucrière.

(b) Thé

La production locale de thé commence à excéder la consommation, et il est clair qu'à moins que nous puissions trouver sans tarder un marché d'exportation pour notre produit, nous ne pourrions espérer développer notre industrie du thé. La production totale en 1949 a été de 658,649 livres anglaises, en comparaison de 617,322 livres anglaises pour 1948 ; le chiffre de consommation locale s'élève à environ 600,000 livres annuellement, soit un peu moins de 1½ livre par tête d'habitant. Certes, il y aurait lieu, comme vous le disait mon prédécesseur, d'augmenter cette moyenne relativement faible et de la porter à 3 livres par tête. Mais d'ici que nous ayons pu le faire, il est urgent que nous recherchions un marché d'exportation ; le moment semble propice puisqu'il y a à l'heure actuelle une forte demande sur le marché mondial et que les prix ont sensiblement augmenté depuis août 1949.

Notre métropole à elle seule pourrait absorber bien au delà de la production totale que les plus optimistes peuvent espérer nous voir jamais atteindre. En effet, d'après des renseignements publiés par l'*Economist* du

6 mai 1950, l'Angleterre désirerait importer 475 millions de livres cette année, et il semble qu'elle ne pourra obtenir que 420 millions de livres de l'Inde, de Ceylan et d'autres provenances. Par ailleurs, le prix réclamé par ces deux pays serait de 4d de plus par livre que celui du dernier contrat.

Il y a cependant, plusieurs difficultés à surmonter avant que nous ne puissions nous créer un marché d'exportation. D'une part, les prix offerts pour l'exportation, malgré l'augmentation dont il est fait mention, sont inférieurs à ceux que les producteurs obtiennent sur le marché local ; et ils ne trouvent donc aucun avantage à exporter leur produit. Toute augmentation de production ne peut provenir que d'un meilleur rendement à l'arpent et d'une extension de la culture ; or il faut à peu près cinq ans entre la plantation et la récolte du thé, et d'ici là les conditions du marché peuvent changer. Il ne faudrait donc pas se lancer aveuglément dans des augmentations de culture, d'autant que notre coût de production est plus élevé qu'ailleurs et demeurera élevé aussi longtemps que nous n'obtiendrons pas de meilleurs rendements. Par ailleurs, il n'est pas facile de se procurer des semences, et l'apparition d'une des pires maladies qui aient jamais attaqué les théiers, le *blister blight*, nous a fermé des sources d'approvisionnement, telle la Malaisie. D'autre part, si nous voulons nous assurer un marché d'exportation, et le conserver, il est indispensable que la qualité de notre thé soit telle que notre produit puisse soutenir la comparaison avec d'autres produits déjà réputés. Or il semblerait que des cinq usines à thé qui existent à l'heure actuelle, une seule fabrique du thé susceptible de concurrencer les marques étrangères.

Diverses propositions ont été formulées dans le but de nous permettre de produire en quantité suffisante du thé de bonne qualité pour l'exportation. Il nous semble que la plus rationnelle de ces propositions est celle qui préconise que tous nouveaux permis pour l'extension des cultures ne soient accordés qu'à la condition que les feuilles de thé provenant des nouvelles plantations soient envoyées à l'usine de Bois Chéri — la seule fabriquant pour le moment du thé convenant à l'exportation — ou à toute autre usine qui arriverait par la suite à fabriquer du thé susceptible d'être exporté.

Nous ne pensons pas qu'une usine gouvernementale soit nécessaire pour le moment, ni qu'elle pourrait, dans les conditions actuelles, produire un thé de meilleure qualité que celui de Bois Chéri ou que son coût de production puisse être inférieur. Le thé de Bois Chéri est déjà connu sur les marchés extérieurs et les certificats d'experts qui ont été reçus à Maurice indiquent que sa saveur et son arôme sont très appréciés et se comparent très favorablement avec ceux d'autres marques connues.

Quoi qu'il en soit, comme nous l'avons déjà dit plus haut, il faudrait cinq ans avant que des nouvelles plantations puissent être récoltées. Si dans l'intervalle l'usine de Bois Chéri a atteint sa production maximum — qui, d'après nos renseignements, pourrait, avec de légères modifications à l'usine, passer de 250,000 livres à 900,000 livres annuellement,— il serait

toujours assez temps, si les perspectives sont bonnes, de monter une nouvelle usine — gouvernementale ou autre.

Voici en livres anglaises les chiffres de production et d'exportation pour 1948 et 1949 :

	1948	1949
Production	617,322	658,649
Exportation	12,850	38,917

Il est à noter que la plupart du thé exporté en 1949 l'a été durant le dernier trimestre, c'est-à-dire après la hausse des prix qui a eu lieu vers août 1949. Les exportations pour le mois de janvier 1950 ont été de 23,944 livres anglaises.

Ces exportations et celles de l'année précédente se répartissent comme suit :

	1949	Janvier 1950
Sud-Afrique	17,600	11,986 (livres anglaises)
Royaume-Uni	11,029	—
Réunion	4,475	—
Seychelles	811	—
Etats-Unis	—	11,955

Le prix obtenu à l'exportation a été de 2/3 et 2/2½ f.o.b. par livre pour ce qui est des acquisitions faites par le *Ministry of Food* britannique, alors qu'il était de 3/1½ f.o.b. pour des envois vers les autres pays, soit 10½ d. par livre de plus.

Voici, par ailleurs, des chiffres faisant voir la production respective des différentes usines de l'île pendant l'année 1949 :

Bois Chéri	246,093	livres anglaises
R. Corson	223,916	„
Ramparsad Ramdin ...	97,093	„
Rajcoomar Ramdin ...	62,328	„
Chan Lallmamode	29,219	„
	658,649	

Durant l'année 1949, 3,380 livres anglaises de thé vert ont également été produites par R. Aubeeluck.

(c) Alcool

(i) *Alcool d'exportation*

L'île Maurice a exporté au cours de ces récentes années de substantielles quantités d'alcool de fort degré au Royaume-Uni, cet alcool servant en grande partie à la fabrication du *gin*. C'est ainsi qu'environ

60 o/o de notre production totale d'alcool a été écoulée en 1947 et 1948 ; ces exportations représentaient en fait près de 80 o/o des importations totales du Royaume-Uni.

Les exportations cessèrent soudainement en novembre 1949, et les distillateurs eurent à faire face au grave problème que posait l'accumulation des stocks d'alcool et de mélasse. Les raisons de ce brusque changement sont multiples, et il serait difficile de l'attribuer à une cause particulière ; mais la cause immédiate semble avoir été la suppression du contrôle exercé sur les importations en Angleterre. Dès le début de la guerre et jusqu'à récemment, les importations se faisaient par l'intermédiaire de l'association des fabricants de *gin* (*Gin Rectifiers Committee*), avec l'approbation du Ministère de l'Alimentation. Le Ministère ayant décidé, vers novembre dernier, de supprimer tout contrôle sur les importations, l'opportunité de maintenir l'association en existence se posa, et, dans l'intervalle, les importations cessèrent. Vers le milieu de décembre l'association décida de prolonger son existence jusqu'à fin mars 1950, et nous avons appris depuis qu'elle ne cesserait ses activités qu'au 30 juin prochain. Mais dans la crainte sans doute d'accumuler des stocks sans être assurée de pouvoir les écouler, l'association ne fit des offres que pour des quantités limitées à un prix nettement inférieur à celui qui avait cours précédemment. Ces offres furent rejetées par les distillateurs mauriciens et seule une quantité de 1,000,000 de litres a depuis été exportée à un prix sensiblement le même que celui d'avant la crise ; il semblerait, d'ailleurs, que l'association des fabricants de *gin* n'ait fait cette offre que pour récupérer des tonneaux vides qui se trouvaient alors à Maurice. Les offres reçues depuis ont été jugées inacceptables par nos distillateurs, le prix d'acquisition étant inférieur au coût de production.

Une des raisons qui expliquent la baisse des prix se trouve dans le fait que les fabricants d'alcool des Indes Occidentales et du Sud-Afrique semblent depuis peu concurrencer l'île Maurice sur le marché anglais, alors que jusqu'alors ils n'exportaient que de faibles quantités, les Indes Occidentales exportant surtout du rum. Or, l'alcool exporté par ces deux pays n'est soumis à aucun droit de sortie, alors que les producteurs mauriciens ont à acquitter un droit de sortie de 10 sous par litre. Il s'ensuit que ces deux pays peuvent vendre leur alcool à l'exportation à un prix inférieur au nôtre, ce qui met nos distillateurs dans une situation nettement défavorable vis-a-vis leurs concurrents. Il semblerait donc que le premier remède à nos difficultés serait la suppression du droit de sortie qui grève nos exportations d'alcool. La Chambre a, en conséquence, fait des représentations au Gouvernement à cet effet, et elle espère qu'une décision rapide sera prise afin de ne pas porter ce qui pourrait être un coup fatal à notre industrie de l'alcool.

(ii) *Rum*

Nous nous devons de corriger une erreur qui s'est glissée dans le dernier rapport présidentiel au sujet de la perception du droit d'accise sur le rum. Les renseignements que nous avions obtenus alors nous avaient

poussés à croire que les droits d'accise sur le rum étaient perçus au moment où il est mis en fûts et non lorsqu'il est offert en vente — ce qui aurait constitué une imposition injustifiée sur cette partie du rum qui s'évapore pendant la période de vieillissement, avant qu'il ne soit mis en bouteilles et vendu au commerce. Nous avons eu la preuve depuis qu'il n'en était pas ainsi ; le rum qui est mis en fûts ne paye de fait aucun droit d'accise, ces droits n'étant perçus que lorsque le rum est vendu au commerce après sa période de vieillissement ; compte est donc tenu des pertes dues à l'évaporation qui ne doivent pas, cependant, excéder 2 o/o par trimestre de la quantité totale mise en fûts.

(iii) *Alcool industriel*

En septembre 1949 un comité fut nommé par le Gouvernement pour étudier les possibilités de fabrication d'alcool anhydre à Maurice. Le comité a depuis présenté son rapport, dont les principales conclusions sont les suivantes :

(a) Il serait possible de fabriquer de l'alcool anhydre à Maurice, et le coût de production de cet alcool se comparerait favorablement avec le prix de revient de l'essence de pétrole importée à Maurice ;

(b) Le seul débouché probable pour cet alcool serait le marché local, et il est estimé qu'environ 3 millions de litres pourraient être écoulés annuellement comme carburant à l'usage des véhicules automobiles, à la condition, toutefois, d'obliger tous les propriétaires de véhicules à s'en servir dans la proportion de 25 o/o d'alcool à 75 o/o d'essence ; il se pourrait que l'on arrive éventuellement à consommer 5 millions de litres annuellement ;

(c) les distillateurs devraient être invités par la Chambre d'Agriculture à soumettre un plan pour la production de 3 millions de litres annuellement, ce projet n'étant pas d'une ampleur à requérir une assistance du *Colonial Development Corporation* ou même à nécessiter une action de la part du Gouvernement.

La Chambre a depuis transmis cette invitation aux distillateurs, mais il n'est guère probable qu'ils puissent l'étudier et prendre une décision avant que la situation générale au sujet des perspectives de l'industrie n'ait été éclaircie.

Par ailleurs, la suppression du contrôle sur la distribution de l'essence de pétrole en août 1949 a été la cause que les ventes de carburant local ont virtuellement cessé. La production de carburant en 1948/49 était de plus de 2,800,000 litres, et l'on comprend sans peine les difficultés que présente cette situation nouvelle pour les distillateurs. Ils ont adressé une requête au Gouvernement pour la suppression du droit d'accise sur le carburant, lequel s'élève à 8 sous par litre, dans l'espoir qu'en abaissant ainsi le prix de vente de cet alcool industriel ils pourraient arriver à en écouler au moins une partie sur le marché local. La Chambre espère que le Gouvernement fera droit à cette demande et mettra ainsi fin au grave problème qui se pose aux distillateurs ; les bassins de mélasse sont pleins,

la nouvelle coupe commencera sous peu et, outre la perte que représente pour eux la mévente de leur produit, ils se verraient obligés d'encourir des frais pour se débarrasser de leur mélasse.

(iv) *Syndicat des Distillateurs*

La Chambre a été heureuse d'apprendre que les distillateurs étudient en ce moment un projet de statuts pour se constituer en syndicat.

(d) Tabac

M. R. H. Fraser, B. Sc., A.I.C.T.A., un haut fonctionnaire du Service d'Agriculture de la Rhodésie du Nord, qui vint à Maurice l'année dernière à l'invitation de M. Allan, notre directeur du Département de l'Agriculture, a depuis soumis un très intéressant rapport sur les observations qu'il a faites à l'île Maurice au sujet de la culture du tabac. M. Fraser a une longue expérience de cette culture en Rhodésie et ses conclusions valent la peine qu'on s'y arrête.

M. Fraser pense que la culture du tabac à Maurice se fait dans de bonnes conditions et que les méthodes employées ainsi que l'organisation générale sont excellentes. Il est d'avis, cependant, que nos terres ne se prêtent pas à la culture des variétés dont on fait les cigarettes généralement appréciées par le consommateur britannique. Le marché anglais a besoin d'un tabac de virginie léger, de couleur claire et sans arôme particulier, lequel ne vient presque toujours que dans un sol meuble et sablonneux. Ces sols doivent recevoir un apport substantiel d'engrais chimiques, mais on n'y met ni fumier, ni compost. A Maurice, la plupart de nos terres sont lourdes et argileuses et ne conviennent pas à la culture d'un bon tabac de virginie.

Cependant, la variété qui est le plus en faveur parmi les planteurs mauriciens, l'Amarello, vient très bien sur nos terres ; les rendements à l'arpent excèdent même de beaucoup ceux des autres variétés cultivées dans d'autres pays. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Amarello est très répandu à Maurice. Mais ce tabac a un arôme particulier qui écarte toute possibilité de le voir jamais trouver un marché en Angleterre et dans beaucoup d'autres pays.

Il est intéressant de constater que les autres variétés cultivées sur une petite échelle à Maurice, et qui n'ont pas cet arôme désagréable, donnent des rendements à l'arpent qui se comparent très favorablement avec ceux obtenus dans d'autres pays avec ces mêmes variétés, quoiqu'ils soient appréciablement inférieurs à ceux de l'Amarello. Mais le coût de production à Maurice étant très sensiblement supérieur à celui des autres pays producteurs, il ne semble pas, du moins pour le moment, qu'il soit économique de cultiver ces autres variétés.

M. Fraser cite les chiffres suivants que nous croyons utile de reproduire :

Tabac séché en carneau	*Rendements à l'arpent Kilos*
Maurice	
Amarello	642
Autres variétés	336
Rhodésie	
Sud	255
Nord	227

On peut conclure de ce qui précède que seule la culture de variétés autres que l'Amarello pourrait nous assurer éventuellement un marché extérieur, à la condition toutefois que notre coût de production soit abaissé.

M. Fraser fait remarquer qu'il est extrêmement difficile d'arriver à convaincre le planteur mauricien de ne pas cultiver l'Amarello ; cela se conçoit du fait qu'il trouve à écouler facilement son produit localement, et qu'obtenant de meilleurs rendements il en retire de plus gros profits.

L'Amarello est de fait très répandu au Sud-Afrique où le consommateur semble s'être fait au goût particulier de ce tabac. Même en Rhodésie, cette variété a fait son apparition, et les dirigeants de l'industrie ont jeté un cri d'alarme et tentent d'en interdire la propagation, car cela entraînerait la ruine de leur commerce d'exportation.

M. Fraser cite dans son rapport des chiffres intéressants. Il y aurait à l'heure actuelle 485 planteurs de tabac détenant des permis : 70 de ces planteurs produisent du tabac séché en carneau et les autres produisent du tabac séché à l'air. Le nombre total de demandes de permis s'élèverait à un millier.

Nous extrayons également le tableau suivant qui contient des renseignements utiles au sujet de la proportion de feuilles de tabac locales et importées qui ont servi à la fabrication des cigarettes à Maurice, de 1932 à 1948/49.

Années	*Feuilles locales (Kilos)*	*Importations (Kilos)*	*TOTAL (Kilos)*	*Pourcentage des Importations*
1932	323,623.2	19,952.2	343,575.4	5.5 %
1933	294,369.6	20,998.4	315,368.—	6.6
1934	305,583.6	20,772.8	326,356.4	6.3
1935	300.192.6	23,081.6	323,274.2	7.1
1.1.-30.6.35	140,973.6	10,619.—	151,592.6	6.6
1.1.-30.6.36	155,939.4	11,506.8	165,446.2	6.9
1936-37	326,674.2	24,674.—	351,348.2	7.0
1937-38	333,118.—	26,518.—	359 636.—	7.3
1938-39	334,318.—	28,810.—	363,128.—	7.9
1939-40	327,465.—	23,685.—	351,150.—	6.7
1940-41	336,582.—	27,386.—	363,968.—	7.5
1941-42	353,876.—	37,294.—	391,170.—	9.5
1942-43	390,670.—	35,806 —	426,476.—	8.3
1943-44	396,267.—	55,355.—	451,622.—	12.2
1944-45	360.664.—	60,777.—	421,341.—	14.4
1945-46	344,903.—	81,405.—	426,308.—	19.0
1946-47	324,472.—	97,457.—	421,929.—	23.0
1947-48	333,943.4	91,927.5	425,870.9	21.5
1948-49	362,855.1	83,395.—	446,250.1	18.6

Ce tableau fait voir une nette progression dans le volume des importations. M. Fraser explique qu'il est nécessaire de maintenir nos importations à un chiffre assez élevé, si on veut permettre l'écoulement sur le marché local de notre production, car le tabac local doit être mélangé au tabac importé pour satisfaire le goût des consommateurs.

Par ailleurs, nous avons appris récemment que la Maison Bata avait acheté pour l'exportation 60 tonnes de tabac de Maurice, de variétés autres que l'Amarello, et 10 tonnes d'Amarello. Ce tabac est destiné à être expédié en Angleterre, et nous croyons savoir qu'il y a de bonnes perspectives de voir de nouvelles expéditions être effectuées, si le premier envoi est apprécié. Le prix d'acquisition de ce premier envoi a été légèrement inférieur au prix local que nous donnons plus bas.

Voici quelques chiffres ayant trait à la production de feuilles de tabac de 1945 à ce jour.

1. *Superficie cultivée et production.*

Années	*Superficie (arpents)*	*Production (Kilos)*	*Rendement moyen à l'arpent (Kilos)*
1945/46 ...	530.18	339,780.—	640.8
1946/47 ...	546.95	345,118.2	630.9
1947/48 ...	615.63	411,464.7	668.3
1948/49 ...	553.57	359,490.1	649.5
1949/50 ...	322.31	270,387.1	838.9

L'augmentation substantielle des rendements à l'arpent en 1949/50 est due au fait que l'Amarello a été pratiquement la seule variété cultivée pendant cette année.

2. *Prix moyens obtenus localement.*

Années	*Prix — Rs. cs. au Kilo*	
	Corneau	*Air*
1945/46	1.57	0.987
1946/47	1.715	1.19
1947/48	1.983	1.312
1948/49	2.627	1.449
1949/50	2.532	1.477

(e) Cultures vivrières

Nous avons obtenu du *Food Production Board,* qui fut constitué en février 1947 pour s'occuper de l'extension des cultures vivrières à Maurice, des renseignements intéressants que nous croyons utile de publier.

Ces renseignements concernent la période du 1er juillet 1948 au 30 juin 1949, et nous regrettons de ne pas être en mesure de donner des chiffres plus récents.

La réduction, et dans certains cas la suppression, des subventions accordées par l'État aux cultivateurs ne semble pas, jusqu'ici, avoir amené des changements appréciables dans la superficie totale *cultivée*, ainsi que cela ressort des chiffres que nous publions au Tableau IV ci-dessous.

Les subventions ont toutes été supprimées à partir du 1er juillet 1949, sauf pour ce qui est de l'engagement pris par le Gouvernement d'acheter pendant encore une année (c.à.d. jusqu'au 30 juin 1950), tout le maïs produit localement au prix de Rs. 300.- la tonne à 15 o/o d'humidité, contre Rs. 400.- la tonne, prix garanti jusqu'alors depuis 1946.

Le montant total des subventions accordées par l'État durant les trois années pendant lesquelles cette politique a été en vigueur s'est élevé à Rs. 753,83*x*.70 cs. et les récoltes qui en ont bénéficié ont couvert une superficie totale de 24,561.71 arpents, — ce qui représente une moyenne de Rs. 30.69 à l'arpent.

Il est sans doute trop tôt pour se prononcer sur les conséquences que pourrait avoir la suppression des subventions, mais comme nous l'indiquions plus haut, l'appréhension qu'avait exprimé à ce sujet le *Food Production Board*, et dont nous nous étions fait l'écho, ne semble pas justifié jusqu'ici.

Voici un état comparatif des superficies sous cultures vivrières pendant les années 1946/47, 1947/48 et 1948/49, pour ce qui est des cultures subventionnées :

I. CULTURES SUBVENTIONNÉES.

(a) *Superficies récoltées* (arpents).

Années	*Maïs*	*Manioc*	*Arouilles*	*Patates*	*Arrow Root*	*Pistaches*	*TOTAL*
1946/47	2974	507	160	180	—	356	4177 Arpents
1947/48	9827	1523	434	625	23	2184	14616 „
1948/49	3352	2405	587	621	31	2005	9001 „

Si l'on ajoute à ces chiffres la superficie occupée par les nouvelles plantations faites au cours de l'année, on arrive aux résultats suivants :

II. CULTURES SUBVENTIONNÉES.

(b) *Superficies sous culture* (arpents).

	1947-48	1948-49
Superficies récoltées durant l'année ...	14,616	9,001
Superficies plantées mais non récoltées	5,948	944
	20,564	9,945

Voici, par ailleurs, la superficie récoltée pendant l'année, en ce qui a trait aux cultures non-subventionnées :

III. CULTURES NON-SUBVENTIONNÉES (ARPENTS).

Années	*Maïs*	*Pommes de Terre*	*Riz*	*TOTAL*
1947/48	—	799	1863	2662
1948/49	10,500 (*)	955	856	12311

Les superficies totales sous cultures vivrières pendant les années 1947/48 et 1948/49 ont donc été les suivantes :

IV. SUPERFICIES TOTALES SOUS CULTURE (ARPENTS).

	1947-48		1948-49	
(a) *Superficie récoltée*				
(i) Cultures subventionnées ...	14,616		9,001	
(ii) Cultures non-subventionnées...	2,662		8,311	
		17,278		17,312
(b) *Superficie non récoltée*				
(i) Cultures subventionnées ...	5,948		944	
(ii) Cultures non-subventionnées...	—		4,000	
		5,948		4,944
(c) *Total sous culture*		23,226		22,256

Quoiqu'il soit impossible de donner des chiffres précis concernant les rendements à l'arpent, il ressort d'une enquête faite auprès d'un certain nombre de planteurs que les rendements moyens ont été comme suit :

V. RENDEMENTS MOYENS A L'ARPENT EN KILOS (CHIFFRES APPROXIMATIFS).

Années	Maïs	Manioc	Arouilles	Patates	Pistaches	Arrow Root	Pommes de Terre	Riz
1947/48	660	1870	2570	1840	450 (†)	4000	3600	790
1948/49	750	1870	2570	1840	450	4000	3800	700

Il semble donc, en se basant sur ces rendements et sur la superficie récoltée, que la production totale de ces deux dernières années se compare de la façon suivante :

(*) Chiffre estimé, comprenant environ 4,000 arpents plantés mais non encore récoltés.

(†) Ces rendements ne s'appliquent qu'aux variétés locales qui occupaient 885 arpents en 1947/48, — 1298 arpents étant sous culture d'une variété importée de l'Ouganda dont le rendement n'était que de 200 kgs. à l'arpent. Ceci explique la production totale de 650 tonnes qui figure au prochain tableau.

VI. PRODUCTION TOTALE EN TONNES MÉTRIQUES (CHIFFRES APPROXIMATIFS).

Années	Maïs	Manioc	Arouilles	Patates	Pistaches	Arrow Root	Pommes de Terre	Riz	TOTAL
1947/48	6500	2800	1100	1200	650	90	3000	1500	16840
1948/49	7400	4500	1500	1150	900	125	3600	600	19775

Les prix moyens de ces différentes denrées sur le marché local pendant l'année 1948/49 ont été à peu près les mêmes que ceux de l'année précédente, à l'exception toutefois du riz et des pistaches, dont le prix a subi une baisse appréciable.

CHAPITRE Vème

QUESTIONS DIVERSES

(a) Météorologie

Sur l'initiative de M. Pierre Halais, chimiste-agronome, et avec le concours du Service Météorologique des départements de l'Agriculture et des Statistiques, des modifications ont été apportées à la façon de recueillir et de présenter les statistiques météorologiques. A partir du 1er janvier dernier, les données météorologiques sont groupées sur une base pentadaire et régionale, au lieu des compilations mensuelles et locales publiées jusqu'ici.

L'objet de ce changement est de permettre une utilisation plus rationnelle de ces statistiques en matière d'agriculture.

Nous devons également à l'amabilité de M. Edwin Davy, assistant-directeur de notre Service Météorologique, et de M. Halais une très intéressante analyse des statistiques météorologiques de l'île durant la campagne sucrière de 1949.

(i) *Conditions climatiques de décembre 1948 à novembre 1949 (Coupe 1949).*

Le mois de décembre 1948 a été assez sec dans l'ensemble. Celui de janvier 1949, très sec dans le secteur nord, sec dans ceux de l'est et du sud, a été normal comme pluviosité dans les secteurs ouest et centre. Un cyclone d'intensité modérée s'est approché le 8 janvier à près de 100 milles à l'est de Maurice ; ce cyclone n'a pas provoqué de pluies anormales et la vitesse maximum du vent pendant une heure n'a pas dépassé le chiffre critique de 30 milles à l'heure. Février a été très pluvieux, et des pluies particulièrement abondantes sont tombées entre le 21 et le 25 du mois alors qu'un cyclone évoluait au loin près de la côte est de Madagascar. Mars et avril ont été assez semblables au point de vue météorologique et furent

très secs dans le secteur ouest et assez sec ailleurs. Le mois de mai a été très sec dans les secteurs ouest et nord et assez sec ailleurs. Juin fut pluvieux en général, particulièrement dans les secteurs est, sud et centre, et assez éventé entre le 21 et le 25 du mois. Juillet s'est révélé normal dans l'ensemble. Une sécheresse presqu'ininterrompue accompagnée d'une amplitude thermique élevée a prévalu en août, septembre et octobre ; elle s'est prolongée en novembre après quelques averses tombées au début de ce mois.

En somme, aucune sécheresse de longue durée et aucun vent de force excessive n'ont entravé la végétation de la canne de décembre à juillet, sauf dans le secteur sous-humide ouest qui est irrigué en général. La forte sécheresse qui s'est étendue d'août à novembre a favorisé la maturation de la récolte dans une mesure exceptionnelle. L'ensemble de ces conditions atmosphériques particulières a certainement contribué à la production sucrière record réalisée à Maurice en 1949.

(ii) *Conditions climatiques de décembre 1949 à mai 1950 (Coupe 1950)*

Nos plantations ont souffert, au début de la saison, d'une sécheresse qui, ayant commencé en août 1949, ne se termina qu'à la mi-janvier 1950. Un cyclone qui passa à environ 100 milles à l'ouest de l'île le 13 janvier 1950 nous apporta de la pluie, et la pluviosité pour ce mois fut environ normale. Il y eut, cependant, de fortes bourrasques, et la force du vent sur le plateau central atteignit la vitesse horaire moyenne d'environ 35 milles. La pluviosité pour le mois de février fut considérablement au-dessous de la normale, surtout au nord et à l'ouest de l'île, mais il y eut des pluies abondantes sur presque toute l'île durant le mois de mars. Le mois d'avril fut à peu près normal, mais celui de mai fut très sec.

En général, cependant, les conditions climatiques de décembre 1949 à mai 1950 furent favorables et ressemblèrent de très près à celles de la saison précédente.

(b) Statistiques agricoles

Nous publions comme durant ces dernières années, des renseignements utiles au sujet des statistiques agricoles de l'île, ainsi que des données concernant la main-d'œuvre, la météorologie, etc. La Chambre est reconnaissante à tous ceux qui lui ont permis de grouper ces statistiques et de les publier afin de renseigner toutes les personnes qui s'intéressent à nos industries agricoles, non seulement à l'île Maurice mais aussi à l'étranger. Nous avons reçu de l'extérieur des témoignages d'appréciation qui nous permettent de croire que l'île Maurice fait très bonne figure dans ce domaine.

La Chambre désire exprimer ses remercîments particuliers aux propriétés sucrières et à certains planteurs, ainsi qu'au directeur du Bureau des Statistiques, avec lequel elle travaille en étroite coopération, et aux départements de l'Agriculture, du Travail et de l'Observatoire. Elle vou-

drait faire appel, une fois de plus, au plus grand nombre de planteurs de cannes, gros et petits, et aux représentants des autres industries agricoles, pour qu'ils s'organisent à tenir régulièrement et méthodiquement des renseignements concernant leurs cultures et leurs industries et à nous les faire parvenir sans retard. Elle ne poursuit d'autre but en le faisant que celui de servir en premier lieu les intérêts de tous ceux qui dépendent de ces industries et de ces cultures et dont c'est l'incontestable avantage de se tenir plus au courant de leurs affaires et des développements qu'ils peuvent en attendre.

Nous avons déjà donné au cours de ce rapport des renseignements concernant les industries de l'alcool, du thé, de la fibre et du tabac ; mais nous aimerions être en mesure de pouvoir obtenir sur toutes ces entreprises des renseignements aussi détaillés que ceux que nous publions au sujet de l'industrie sucrière.

(c) Le problème des Chemins de Fer et le transport des sucres

Le problème de nos chemins de fer a retenu l'attention publique tout particulièrement durant ces récentes années, ainsi que celle des planteurs en général en raison du fait que le transport des sucres est un monopole des Chemins de Fer et qu'un certain tonnage de cannes est également transporté annuellement par rail.

Les Chemins de fer du Gouvernement ont subi des pertes considérables au cours de ces quelques dernières années, cela étant dû à la concurrence de plus en plus forte des transports par route ; mais afin de se faire une juste appréciation du problème dans son ensemble, il nous semble nécessaire en considérant ces pertes de tenir compte également des taxes et des droits que les usagers de la route ont à acquitter et qui assurent au Gouvernement des revenus substantiels.

En vue de protéger les Chemins de fer, obligation a été faite à l'industrie sucrière d'effectuer par rail le transport des sucres de l'usine aux docks, ainsi que celui des sels chimiques et des sacs de Port Louis aux établissements sucriers.

Nos Chemins de fer furent créés en 1864 dans le but de faciliter le développement des ressources du pays et de servir au transport des passagers ; il ne fait pas de doute que cette entreprise a rendu de grands services au pays. Mais les temps ont changé, et l'automobile, les camions et les autobus sont venus depuis concurrencer directement le rail. Ceci n'est que la conséquence naturelle d'une évolution normale ; mais, si du fait de cette évolution les Chemins de fer ne peuvent plus faire leurs frais, il serait difficile de s'attendre à ce que l'industrie sucrière vienne accroître ses charges et payer des taux plus élevés pour couvrir les pertes du Chemin de fer, alors qu'elle se voit forcée de par la loi de faire transporter tous ses sucres par rail. Si les propriétaires sucriers avaient eu la faculté dans le passé d'effectuer le transport des sucres et d'autres marchandises comme bon leur semblait, il est clair que le changement du rail à la route se

serait fait graduellement, alors qu'à l'heure actuelle ce problème présente naturellement de grandes difficultés, notre production sucrière ayant dépassé 400,000 tonnes annuellement. Si donc ceux qui sont participants en la matière arrivaient à la conclusion que le rail devrait disparaître, il serait de toute première importance que le changement se fasse graduellement, en vertu d'un plan établi d'avance, afin de ne porter aucun préjudice au transport des sucres.

Dans son rapport l'année dernière, mon prédécesseur rendait hommage au directeur des Chemins de fer pour avoir réussi le tour de force d'effectuer le transport de la production record de l'île avec les moyens limités dont il disposait.

En vue des coupes encore plus fortes auxquelles nous devons nous attendre dans l'avenir, il serait peut-être sage de regarder à deux fois avant de prendre des décisions devant opérer un changement radical à notre système de transport ; nous ne devons pas perdre de vue qu'au plus fort de la période de coupe et de roulaison, quelque 4000 tonnes de sucre doivent être transportées journellement vers les Docks. On conçoit aisément qu'un tel problème exige une organisation parfaite, et tout changement de système doit forcément faire l'objet d'une étude approfondie et ne devrait être mis en pratique que d'après un plan soigneusement établi.

La Chambre n'est pas opposée à tout changement, mais elle se doit de signaler le danger avant qu'une décision irrévocable ne soit prise.

(d) Central Board

L'espoir exprimée l'année dernière d'un règlement des difficultés avec lesquelles le Board se trouve aux prises ne s'est pas réalisé, mais le problème n'est pas facile à résoudre. La Chambre a une fois de plus été saisie de la question en raison du mécontentement exprimé tant par les usiniers que par les planteurs. Après avoir examiné à nouveau les nombreux points en litige, la Chambre a écrit à Son Excellence le Gouverneur pour lui soumettre le problème tel qu'il lui apparaît.

Les principaux points soulevés sont les suivants :

1) qu'il semble nécessaire de modifier la composition du Board ;
2) que le principe de base sur lequel est fondée la répartition de sucre entre usiniers et planteurs devrait faire l'objet d'un nouvel examen et être clairement défini ;
3) qu'un droit d'appel contre les décisions du Board devrait être accordé dans certaines circonstances.

Cette lettre a reçu un accueil favorable de la part de Son Excellence et un comité *ad hoc* vient d'être nommé pour examiner les points importants soulevés par la Chambre.

Le comptable du Board a soumis récemment un rapport sur la question des coûts de production des usiniers et des planteurs ; ce rapport n'a pas été rendu public jusqu'ici. Malheureusement, le comptable a dans

l'intervalle remis sa démission; ceci est très regrettable, d'autant que cette démission arrive à un moment où nous espérions tous qu'une solution heureuse pourrait résulter de l'étude qu'il avait faite de la question. Quoi qu'il en soit, nous espérons que son rapport sera examiné avant qu'il ne nous quitte, afin que l'industrie ne soit pas exposée à perdre tout le profit que l'on pouvait attendre de ses conclusions.

Mon prédécesseur écrivait :

" L'industrie sucrière de l'île Maurice a cet aspect qui lui est propre que planteurs et usiniers ne sont pas deux entités complètement séparées et indépendantes, mais forment un tout dont les intérêts sont liés." C'est dans cet esprit que nous devons nous efforcer de trouver une solution à ce problème difficile, afin que les justes revendications des parties en cause puissent être examinées équitablement.

(e) Comité de coopération agricole Réunion-Maurice

A la suite des visites échangées l'année dernière entre l'île de la Réunion et l'île Maurice par des délégués des Services d'Agriculture et des Chambres d'Agriculture des deux pays, un projet de convention a été mis à l'étude pour la création d'un comité permanent de coopération agricole entre les îles sœurs.

Les délégués de l'île Maurice qui visitèrent la Réunion en juillet 1949 furent M. W. Allan, O.B.E., le directeur de notre Département d'Agriculture, et le major Paul Hein, représentant la Chambre d'Agriculture. Ces messieurs reçurent un accueil des plus cordiaux de la part de nos amis réunionnais, et nous eûmes le plaisir à notre tour, de recevoir la visite en août 1949 de M. René Coste, directeur des Services Agricoles de l'île de la Réunion, et de M. Roger Payet, président de leur Chambre d'Agriculture.

Les buts du comité permanent, dont la constitution a fait l'objet d'un échange de vues entre les représentants des deux îles, sont d'une façon générale d'encourager et de faciliter dans la plus large mesure possible les relations entre les techniciens agricoles de ces deux pays, et de développer une étroite coopération dans le domaine agricole et scientifique par l'échange régulier de rapports et de publications techniques.

Le comité serait composé de six membres, trois pour chacun des deux pays, représentant les Services agricoles, les Chambres d'Agriculture et autres institutions, et tiendrait une conférence annuelle, alternativement dans l'une et l'autre île. Les dépenses du comité seraient couvertes par des contributions d'égale importance de la part des deux îles, et le montant en serait fixé annuellement.

La Chambre d'Agriculture de l'île Maurice a pour sa part donné avec plaisir son approbation à cette excellente initiative qui devrait permettre à Maurice et à la Réunion de bénéficier des fruits des recherches, des expériences et des découvertes scientifiques de chacune des deux îles. Le Ministère français de l'Agriculture, dont dépendent les Services agri-

coles de la Réunion, a également approuvé ce projet, ainsi que la Chambre d'Agriculture de l'île de la Réunion. Nous avons tout lieu de croire que notre Gouvernement ne saurait tarder a donner son approbation, ce qui nous permettra d'aller de l avant et de tenir une première réunion chez nos voisins cette année.

(f) Congrès sucrier d'Australie

Le septième congrès de *l'International Society of Sugarcane Technologists* aura lieu à Queensland en septembre prochain. Ce congrès qui revêt un caractère d une importance scientifique indiscutable promet d'être des plus intéressants, tant par la diversité des sujets qui y seront traités que par le nombre des représentants des pays sucriers qui y prendront part.

L'île Maurice a été invitée à envoyer des représentants à cette conférence et MM. Pierre Halais, chimiste-agronome, et Maurice Paturau, ingénieur-sucrier, ont été désignés comme tels. Nous espérons qu'ils en retireront les plus grands profits et que l'île Maurice bénéficiera de l'expérience et des connaissances qu'ils ne manqueront pas d'acquérir au cours de leur visite à Queensland.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu adjoindre à notre délégation des administrateurs de sucreries, comme beaucoup d'autres pays l'ont fait ; mais l'époque à laquelle se tiendra la conférence coïncide malheureusement avec la période de coupe et de roulaison à Maurice, et aucun administrateur n'aurait été en mesure de s'absenter de l'île à ce moment.

(g) Expositions agricoles régionales

Suivant une recommandation de la Commission Économique, et sur l'initiative du directeur de l'Agriculture, des dispositions ont été prises pour organiser à partir de cette année, avec le concours des Commissaires Civils, des expositions agricoles régionales dans les districts du nord et du sud de l'île. Ces expositions ont pour objet de créer de l'émulation parmi les petits cultivateurs et d'aider ainsi au développement de leurs cultures. Afin d'encourager ce mouvement, la Chambre a décidé de subvenir en partie aux frais de ces expositions, auxquels le Gouvernement, les propriétés sucrières et autres institutions participeront également. La contribution de la Chambre est destinée à permettre que des prix soient offerts aux exposants.

(h) Bureau de Londres

Il y aura bientôt trois ans que Sir Philippe Raffray, C.B.E., K.C., est le représentant de la Chambre à Londres. De nombreux mauriciens l'ont vu au travail et ont eu lieu de lui être reconnaissants pour les conseils et l'aide qu'il s'empresse toujours de leur donner. Par ailleurs, tous ceux qui à Londres s intéressent aux questions relevant de l'agriculture ont depuis longtemps appris à connaître et à apprécier ses nombreuses et solides qualités.

De multiples questions ont été discutées à Londres durant l'année écoulée, mais la Conférence sucrière du Commonwealth a tenu la première place. En sa qualité de président de la délégation mauricienne à la conférence, Sir Philippe a accompli une tâche importante et de grande valeur ; il mérite toute notre reconnaissance, non seulement pour sa participation active aux travaux de la conférence, mais aussi pour son zèle inépuisable à s'occuper des questions touchant à l'agriculture et qui sont d'un intérêt vital pour notre pays. Aucun de nos appels n'est resté sans réponse, et son infatigable énergie devrait être une source d'inspiration pour tous.

Je me dois également de rendre hommage à Mademoiselle G. Lynn Fryer, sa secrétaire, qui a servi la Chambre avec tant de dévouement pendant de longues années.

Nous avions espéré que Sir Philippe aurait pu nous rendre visite au début de cette année, mais il ne lui a pas été possible jusqu'ici de fixer définitivement la date de son arrivée, en raison du fait qu'il représente, à l'heure actuelle, les producteurs sucriers à l'*International Sugar Council* et qu'une réunion de ce congrès devait avoir lieu incessamment. Nous espérons, toutefois, qu'il nous arrivera sous peu, et que nous aurons ainsi le plaisir de le revoir et de discuter avec lui de nombreuses questions intéressant l'agriculture, pour notre plus grand bien à tous.

(i) Bureau de Maurice

Durant l'exercice écoulé la Chambre a tenu 4 réunions générales, 7 réunions du Conseil et 88 réunions du Bureau.

Au cours de ses travaux le Bureau a soumis l'étude de plusieurs questions importantes à divers sous-comités ; je tiens, au nom de la Chambre, à exprimer aux membres du Bureau et à tous ceux qui nous ont apporté leur concours, tous mes remercîments pour la part qu'ils ont prise à résoudre ces différents problèmes.

La préparation et la publication depuis le 1er janvier dernier d'un bulletin périodique portant sur les activités de la Chambre, et destiné aux membres, a reçu un accueil très favorable, et nous sommes particulièrement reconnaissants à notre secrétaire de s'en être chargé.

La Chambre a présenté une adresse de bienvenue à Son Excellence Sir Hilary Blood, K.C.M.G., à l'occasion de son arrivée dans la colonie en septembre dernier. Cette lettre n'est pas restée sans effet, et le Gouverneur nous a vite fait voir combien il était désireux de s'intéresser à nos travaux et aux questions qui relèvent de l'agriculture. Il a bienveillamment accepté de recevoir nos représentants en plusieurs fois et a discuté avec eux de nombreux problèmes intéressant la communauté agricole de l'île. Je voudrais respectueusement lui adresser nos remercîments pour les conseils et les encouragements qu'il s'est empressé de nous donner et que nous avons pleinement appréciés.

Je remercie également tous mes collègues du Bureau de leur aide

précieuse, et tout particulièrement l'honorable André Nairac, 1er vice-président, qui a dû assumer une charge supplémentaire pendant que j'étais à la Conférence sucrière du Commonwealth à Londres.

Nous avons appris avec beaucoup de peine la nouvelle de la mort de Madame Deane, la femme du lieutenant-colonel R. Deane, C.B.E., l'officier de liaison de la Chambre. Ceci lui a naturellement fait changer ses projets d'avenir, et nous avons appris depuis qu'il avait décidé de partir pour Durban et de se démettre de ses fonctions à la Chambre après plus de dix années de loyaux services. Ses collègues et ses amis le regrettent beaucoup.

Divers changements ont eu lieu au cours de l'année parmi les membres du personnel de la Chambre par suite du retrait de M. Fernand Espitalier-Noël et de M. Rivaltz Marot. M. Noël a dû se démettre de ses fonctions pour des raisons de santé et de famille, après avoir servi la Chambre pendant dix ans, et M. Marot qui avait été notre statisticien pendant trois ans a pris de l'emploi ailleurs. Nous les remercions tous les deux de leur dévouement à la Chambre. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau statisticien, M. Y. Bouton, à M. J. J. Kœnig, qui remplit les fonctions d'assistant-secrétaire et trésorier, et à M. P. de C. du Mée, notre employé de bureau ; nous espérons qu'ils se plairont à leurs nouveaux postes.

Les membres du personnel de la Chambre ont été durement mis à contribution durant l'année et ont rempli leur tâche avec beaucoup de zèle et de loyauté ; je voudrais leur adresser au nom de la Chambre l'expression de notre reconnaissance. Je ne peux, cependant, conclure ces remarques sans rendre un hommage particulier à notre secrétaire, l'honorable M. Guy Sauzier, qui a été d'un bout de l'année à l'autre un puissant appui.

Les activités de la Chambre la conduisent tout naturellement à entretenir des relations suivies avec le département de l'Agriculture, et je me dois de remercier ici M. Allan, le directeur, et M. Craig, son adjoint, ainsi que tout le personnel de ce département pour avoir coopéré si généreusement avec nous, ce qui a toujours été un trait essentiel de leurs rapports avec la Chambre.

(j) Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort, survenue en janvier dernier, de M. Ramnarain Rajcoomar Gujadhur, le fils aîné de feu l'honorable Rajcoomar Gujadhur. Il avait été membre de la Chambre pendant plusieurs années, et tous ceux qui l'ont connu avaient su apprécier ses nombreuses qualités. A tous les membres de sa famille, la Chambre désire exprimer sa respectueuse et sincère sympathie.

(k) Conclusions

Il y a plus de trois cents ans que la canne à sucre a été introduite à l'île Maurice et que les Hollandais tentèrent pour la première fois de la

cultiver sur notre sol. Les premières récoltes furent détruites par les rats, et d'autres boutures furent importés de Java par la suite.

Depuis, après des périodes très difficiles, la canne s'est implantée chez nous comme une culture propre à faire vivre les nombreux habitants de ce pays. Les statistiques dont nous disposons établissent que l'augmentation de notre production sucrière depuis 1820 a non seulement été de pair avec celle de la population de l'île, toujours croissante, mais qu'elle a été près de douze fois plus forte.

Voici, à ce sujet, quelques données intéressantes :

Années	1820	1856	1896	1920	1949
Population ...	97,847	310,050	370,558	376,485	467,381
Production sucrière par tête d'habitant Ks	78	397	410	680	889

Certes la canne à sucre convient bien à notre sol et à notre climat, et c'est à cela en tout premier lieu qu'il faut attribuer le succès qu'elle a connu à l'île Maurice ; mais nous nous devons de rendre hommage à l'initiative et à l'esprit de lutte des planteurs et usiniers mauriciens, ainsi qu'au labeur de nos techniciens et hommes de science, qui par leur persévérance et leurs recherches ont su si bien tirer profit de cette culture.

Si l'industrie sucrière connaît à l'heure actuelle une période de prospérité relative, nous ne devons trouver là que le couronnement de nos longs efforts par la Providence.

C'est d'ailleurs en raison des résultats que nous avons obtenus dans le domaine de l'industrie sucrière, grâce dans une large mesure aux recherches entreprises par nos hommes de science, que nous avons accueilli avec satisfaction le projet de développer nos services de recherches pour les cultures et les industries secondaires ; nous comptons déjà au moins deux de ces industries capables de se développer sur des bases saines et économiques, celles de la fibre et du thé, et nous ne devons donc ménager aucun effort pour leur permettre de progresser. D'autre part, nous avons confiance que notre industrie de l'alcool, qui traverse en ce moment une période difficile, saura prendre un nouvel essor et contribuera ainsi à la prospérité de notre pays.

Pour ce qui est de notre industrie-mère, nous pensons qu'elle se trouve sur des bases plus stables qu'elle ne l'a jamais été au cours de son histoire, quoique ses perspectives d'avenir soient toujours voilées d'incertitudes en raison des multiples facteurs qui concourent à la rendre prospère. Nous devons, certes, nous garder d'un trop grand optimisme, et nous devons surtout nous rappeler que pour vaincre il faut combattre. Notre passé est là pour montrer que nous pouvons le faire, et les signes encourageants que nous croyons voir devraient stimuler notre énergie au travail.

PAUL ANTHONY

15 Juin 1950.

1o. Meteorological Returns for Sugar Plantations May-June, 1950.

A. Rainfall in Inches (a) and Difference from Normal (b)

Period	West		North		East		South		Centre	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
MAY 1 — 15 ...	0.77	—0.69	1.40	—1.15	1.94	—2.56	2.11	—2.30	1.34	—2.05
„ 16 — 31 ...	1.34	+0.28	0.84	—1.44	1.26	—2.91	1.27	—2.60	1.77	—1.21
JUNE 1 — 15 ...	0.07	—0.64	0.63	—1.05	1.77	—1.73	1.90	—1.12	1.73	—0.75
„ 16 — 30 ...	1.40	+0.92	1.99	+0.85	4.55	+2.68	4.69	+2.76	3.49	+ 2.26

B. Temperature — Difference from Normal of Temperatures averaged over the Whole Island.

Period	Max. °C	Min. °C
MAY 1 — 15	+ 0.2	— 1.1
„ 16 — 31	— 0.8	— 3.0
JUNE 1 — 15	— 1.2	— 0.8
„ 16 — 30	+ 0.5	+ 0.9

C. Wind Speed in Miles per Hour.

Period	Pamplemousses		Plaisance		Vacoas	
	Mean of highest hourly velocity of each day	Absolute highest hourly velocity	Mean of highest hourly velocity of each day	Absolute highest hourly velocity	Mean of highest hourly velocity of each day	Absolute highest hourly velocity
MAY 1 — 15 ...	8	15	8	15	7	17
„ 16 — 31 ...	9	19	10	19	10	19
JUNE 1 — 15 ...	13	16	11	18	16	18
„ 16 — 31 ...	10	17	11	21	13	22

2º — CANE PRODUCTION 1940-1949 ‡

Crop Years	Total Area under cane cultivation. (Arpents)*	Total Area Harvested (Arpents)	Area Harvested o/o Area Cultivated	Canes Produced (Thousands of M/Tons)			Yield of Cane per Arpent (M/Tons)			
				Estates	Planters	Total	Estates	Large Planters	Small Planters	Average Island
Prior to 1940 :										
Average 1929-1939	136,221	119605	87.8	1,160	1,196	2,356	24.3	18.8	11.9	19,7
Highest	149,646 (1)	131,221 (1)	88.6 (3)	1,141 (5)	1,733 (7)	2,823 (5)	27.2 (5)	22.5 (5)	15.6 (8)	23.1 (5)
Lowest	128,339 (2)	112,988 (2)	87.5 (4)	724 (6)	822 (6)	1,546 (6)	15.6 (6)	13.8 (6)	6.8 (7)	13.6 (6)
1940	144,622	124.375	86.0	1,506	1,256	2,762	25.8	21.8	13.7	22.1
1941	146,602	129,586	88.4	1,482	1,335	2,817	25.2	21.9	12.3	21.7
1942	142,809	127,090	89.0	1,537	1,265	2,802	24.9	21.3	12.4	22.7
1943	12 282	111,540	90.4	1,369	1,197	2,566	26.5	22.6	14.9	23.0
1944	116,829	105,000	89.9	936	828	1,764	19.8	17.3	11.3	16.8
1945	127,459	104,200	81.7	672	577	1,249	14.1	12.5	8.5	11.9
1946	140,205	120,986	86.3	1,420	1,110	2,530	25.3	21.2	14.8	20.9
1947	143,027	130,727	91.4	1,506	1,295	2,801	26.7	18.0 (†)	11.8 §	21.4
1948	148,249	136,181	91.8	1,651**	1,507	3,158**	28.9**	19.7 (†)	13.1 §	23.2
1949	156,516	144,041	92.03	1,790	1,565	3,355	29.3	19.4 (†)	14.6 §	23.3

Note : The figures in brackets refer to the following years :—
(1) 1929 (2) 1932 (3) 1938 (4) 1939 (5) 1937 (6) 1931 (7) 1934 (8) 1930.

* 1 Arpent = 1.043 acres.

† Refers to all Planters except those cultivating Estate lands — As form 1947 the yields of canes of large and small planters have not been ascertained separately.

§ Refers to Estate lands cultivated by Planters (metayers) — Yields of cane of small planters' lands are no longer available as from 1947.

** Revised figures.

‡ From Report President Chamber of Agriculture for 1949-50.

3° — SUGAR PRODUCTION, POLARISATION & NUMBER OF FACTORIES 1940-1949*

CROP YEARS	No. of Factories	Average Sucrose o/o all canes	Commercial Sugar Extracted o/o cane	Average tons cane per ton sugar	Average Polarisation of sugars	Production in M/Tons			Average Yield of sugar tons per arpent (Island)
						Plantation White	Raw Sugar	Total	
Prior to 1949 :									
Average 1929-1939		13.10	10.56	9.47				248,859	2.08
Highest		13.87 (1)	11.88 (1)	8.41 (1)				319,694 (1)	2.57 (1)
Lowest		12.71 (2)	9.98 (3)	10.01 (3)				161,360 (4)	1.43 (4)
1940	37	13.29	11.45	8.77	98.5	38,375	276,402	314,777	2.44
1941	37	13.30	11.49	8.70	98.6	46,733	276,308	323,041	2.49
1942	37	13.67	11.81	8.47	98.7	64,097	264,726	328,823	2.58
1943	36	13.87	12.11	8.26	98.6	36,210	271,675	307,885	2.76
1944	35	13.42	11.31	8.85	98.6	37,075	161,843	198,918	1.90
1945	35	13.42	11.14	9.01	98.5	13,751	124,742	138,493	1.33
1946	33	13.56	11.50	8.70	98.4	39,296	251,662	290,958	2.44
1947	31	14.37	12.41	8.05	98.5	29,278	318,309	347,587	2.66
1948	30	14.31	12.36	8.09	98.4	18,467	373,211	391,678	2.87
1949 (provisional)	29	14.33	12.40	8.05	98.4	11,614	404,314	415,928	2.89

NOTE : The figures in brackets refer to the following years :—

(1) 1938 (2) 1939 (3) 1930 (4) 1931

* From Report President Chamber of Agriculture for 1949/50.